

Claude CHALAGUIER

MERCI DE NE PAS
REPARER LES LIVRES
VOUS-MEMES

DES DROITS DE LA DIFFÉRENCE AUX DROITS DE LA RESSEMBLANCE POUR LES HANDICAPÉS MENTAUX

La geste fossile, mémoire des origines :
le point de voir autrement la relation éducative
entre handicapé et travailleur social

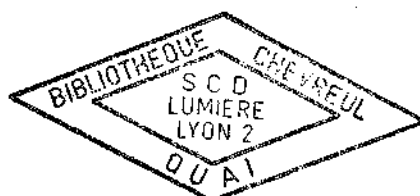
THESE

présentée
devant l'Université Lyon II
pour l'obtention du Doctorat des Sciences de l'Éducation

632496

Département des sciences et pratiques éducatives et sociales

Directeur de recherche
Pierre COLLIN



UNIVERSITÉ LUMIERE
Lyon II 1988

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES

=====

AVANT-PROPOS P.1

INTRODUCTION P.5

PREMIERE PARTIE : RECHERCHE DE MISE EN FORME DU SENS

INTRODUCTION P.9

I PRESENTATION DE LA RECHERCHE P.11

- A) - Objet principal de la recherche P.11
L'handicapé MENTAL : être quelqu'un en étant différent de quelqu'un d'autre.
- B) - Objet secondaire de la recherche P.12
Travail et handicap mental de 1982 à 1985 dans trois C.A.T. de la région Lyonnaise.
- C) - Globalité de la recherche P.14
L'équipe éducative et la crise identitaire des C.A.T.
- D) - Spécificité de la recherche P.15
Pour une alternative au travail répétitif

II ORIGINE ET PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE P.16

A) Le champ éducationnel et ses 4 grands axes P.17

PRESENTATION DES HYPOTHESES P.18

- a) Hypothèse principale : La geste fossile mémoire des origines ...P.18
- b) Hypothèse secondaire : L'effet rétention P.21

III METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE P.25

1 - Présentation de la méthodologie adoptée P.25

2 - Moyens méthodologiques mis en oeuvre P.25

2.1 Matériaux nécessaires et leur traitement P.25

- a) - matériaux observés
- b) - matériaux archivés
- c) - matériaux construits
- d) - matériaux bibliographiques

3 - <u>Espace géo-historique de la recherche</u>	P.27
4 - <u>Typologie</u>	P.28
5 - <u>Les entretiens</u>	P.29
6 - <u>Le questionnaire</u>	P.30
IV <u>L'HANDICAP MENTAL</u> :	P.30
- <u>Immuabilité ou éduabilité ?</u>	
A) AXES 1 et 2 : <u>Finalités et représentation du sujet</u>	P.31
- Le concept d'handicap mental	
B) AXES 3 et 4 : <u>Les contenus et les procédures mises en oeuvre</u>	P.51
- Le travail : Un acte de naissance	
Le concept de travail et la définition du C.A.T	
C) FINALITES ET ANTHROPOLOGIE	P.65
- <u>La ressemblance : la renfermetude</u>	
<u>"La longue renfermerie de l'homme"</u>	
<u>CONCLUSION de la première partie</u>	P.72
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.74
<u>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE</u>	P.80
<u>INTRODUCTION</u>	
I <u>ANALYSE DES RESULTATS DES ENTRETIENS DES TECHNICIENS</u>	P.81
A) - <u>Présentation du corpus constitué et de son ordonnancement au service de la thèse</u>	P.81

- 1) - Introduction aux tableaux d'analyse des entretiens et clefs de lecture P.84
- 2) - Tableau récapitulatif des techniciens interrogésP.85
- 3) - Guide d'entretien en direction des techniciens des CATP.86
- 4) - Analyse des entretiens (tableaux) P.88
- 5) - Caractéristiques relevées d'après les entretiens..... P.91
- 6) - Décryptage des entretiens sous forme d'index P.113
- 7) - Caractéristiques relevées d'après l'index P.114
- 8) - Synthèse des apports des entretiens et des indexP.120

II ANALYSE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES OUVRIERS HANDICAPES MENTAUX ET DES TECHNICIENS DES C.A.T

- A) - Présentation du questionnaire P.124
 - 1) - Elaboration et fabrication du protocole du questionnaire ..P.125
 - 2) - Fonctionnement du questionnaire - Hypothèse et vérification P.127
 - 3) - Présentation des planches P.129

III ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE ET LEUR CROISEMENT AVEC LE CONTENU DES ENTRETIENS P.138

- A) Profil de la population enquêtée et ses dominantes caractéristiques :
 - 1 - Les travailleurs handicapés mentaux des 3 C.A.T. retenus dans la Région Rhône - Alpes P.138
 - 2 - Les techniciens et éducateurs techniques spécialisés retenus dans les 3 C.A.T. de la Région Rhône - Alpes P.145
- B) Les axes des dominantes et des spécificités : P.151
La résurgence de "la geste fossile" et l'exploitation des résultats
 - 1) L'axe des dominantes : P.153

1.1 - Les dominantes à sensibilité technologique	P.153
1.2 - Les dominantes à sensibilité écologique	P.153
1.3 - Les dominantes à sensibilité de fermeture, d'allergie au travail	P.158
2) <u>L'axe des spécificités et la résurgence de la geste fossile ...</u>	P.158
2.1 - Les quatre éléments	P.158
2.2 - Les formes	P.159
C) <u>Les conditions de travail et la mobilité professionnelle</u>	P.159
D) <u>Les loisirs et l'espace de communication</u>	P.165
E) <u>Synthèse des éléments de réponses recueillis</u>	P.165
F) <u>"Ces gens-là" : Perception, finalités et moyens</u>	P.167
<u>CONCLUSION de la deuxième partie</u>	P.173
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.178
<u>TROISIEME PARTIE :</u>	P.182

TRAVAIL CULTURE ET HANDICAP

INTRODUCTION :

La re-création de l'homme et l'axiologie poétique P.182

A) - Un autre rapport au travail par l'approche de la
mobilité professionnelle P.184

a) L'Oiseau mouche un C.A.T original à LILLE

b) La mobilité professionnelle des handicapés mentaux

B) - Un autre rapport au travail par l'axiologie poétique P.198

a) La création du groupe Signes à LYON : démarche créative et lutte contre la ségrégation provoquée par l'handicap mental

C) - Les apports spécifiques du C.A.T. de l'Oiseau mouche et du groupe Signes P.212

CONCLUSION de la troisième partie P.214

BIBLIOGRAPHIE P.224

QUATRIEME PARTIE : P.227

DES ACQUIS REALISES AUX ACQUIS A OBTENIR

I - Tableau comparatif des conclusions antithétiques P.229

A) Les conditions requises pour ce type de RENOVATION P.235

a) - L'instauration d'un espace de transitivité pour inscrire un entraînement à la mobilité

B) Finalités et moyens requis pour une telle rénovation

Le Groupe Signes un espace de transition : P.241

a) - Le projet : Ouverture du Centre Création Formation Professionnelle
du Groupe SIGNES à LYON P.241

- a-1 - La dimension événementielle
- a-2 - Nécessité de la modification du fonctionnement du groupe
SIGNES
- a-3 - La question du financement
- a-4 - Les fondements du projet
- a-5 - Les finalités

b) - Le dispositif : P.245

- b-1 - Education : Les ateliers d'expression et de création
- b-2 - Formation : Les ateliers de création formation
- b-3 - Production : Les ateliers de création productions publiques
du Groupe SIGNES

C) LE PLAN DE FINANCEMENT POUR UNE TELLE RENOVATION P.251

- c-1 - Education : Atelier création expression
- c-2 - Formation : Atelier création formation
- c-3 - Atelier : Productions publiques

D) ORGANIGRAMME A METTRE EN PLACE POUR UNE TELLE RENOVATION P.254

- Annexes

E) BILAN SYNTHESE PERSPECTIVES - CCFP GROUPE SIGNES P.256

- a) Les objectifs socio-culturels
- b) Les objectifs économiques
- c) Les objectifs institutionnels
- d) Les objectifs politiques
- e) Où en est le projet ?
- f) Les facteurs favorables
- g) Les freins

CONCLUSION de la quatrième partie

Du côté de l'étrangété	P.265
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.272
<u>CONCLUSION GENERALE</u> :.....	P.277

- Pour en finir avec la mise à mal des différences et des ressemblances, toujours d'actualité dans nos sociétés.

<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.290
<u>GLOSSAIRE</u>	P.295
<u>ANNEXES</u>	P.305
<u>TABLE DES MATIERES</u>	P.385

PREMIÈRE PARTIE

PREMIERE PARTIE : Recherche de mise en forme du sens

INTRODUCTION

A l'heure actuelle sous ses deux aspects nostalgiques ou reproducteurs, le travail éducatif auprès des adultes handicapés mentaux est insatisfaisant. En effet, il laisse entrevoir l'impact des idées passéistes et parfois encore très dangereuses. Comme pour ISABELLE, afin d'éviter cela, il est souhaitable nous semble-t-il, d'élargir hors les murs des institutions, la recherche d'une compréhension mieux partagée par tous, de la notion d'handicap mental.

Dépasser les histoires bleuettes racontées à un public crédule, par un corps de techniciens inconfortablement installés dans une société en reconquête de valeurs, devient indispensable.

En effet, si l'éducation et ses acteurs perdent leur mordant ce seront les dentistes qui entreront en lice. Il va de soi que nous faisons ici, référence à la vague de racisme contemporain. Or, cette inversion de situation nous concerne, car nous n'y sommes pas étrangers.

Etrangers au fait, que les handicapés mentaux risquent précisément de souffrir de leur différence. Afin de contribuer à lever ce risque d'injustice, dans la première partie de notre thèse, nous allons proposer d'éclairer autrement le concept d'handicap mental. En premier lieu, nous prendrons en compte la personne humaine et en second lieu son insertion sociale par paliers dans le dispositif de production.

Pour cela, nous nous situerons dans le champ éducationnel afin d'y trouver un point d'appui pour argumenter notre réflexion.

S'appuyer sur l'hypothèse de l'existence d'une geste fossile inhérente à l'espèce humaine nous semble alors nécessaire pour affirmer le concept de ressemblance.

.../...

Pour ce faire, nous construirons notre étayage conceptuel à partir des fondements des Sciences de l'éducation, reposant sur des finalités, la représentation du sujet son éducatibilité et enfin, sur les procédés didactiques induits par les trois premiers points.

La méthodologie retenue reposera quant à elle d'une part :

- Sur la pratique d'animation culturelle auprès des handicapés mentaux en dehors des lieux de soins et de travail et d'autre part :
- Sur des matériaux archivés, élargissant la connaissance des problèmes des handicapés mentaux dans leur globalité.

Approche de la notion de culture mais aussi de celle de travail dans 3 C.A.T de la région Rhône - Alpes. Tout cela, à l'aide de questionnaires après avoir redéfini le concept d'handicap mental ainsi que celui de travail tels qu'ils sont retenus ou devraient l'être dans les Centres d'Aide par le Travail (C.A.T.).

Après quoi, nous lirons l'ensemble de ce corpus dans une dimension anthropologique, où la part de l'immuable dans le comportement humain interroge la longue renfermerie de l'homme selon Fernand DELIGNY.

Tout ceci devrait nous éclairer sur les concepts de différence et de ressemblance.

Occasion peut-être, d'être dans un signifiant, autrement dit comme l'écrivait Roland BARTHES de tenter de trouver un sens en se plaçant dans le recul infini des signes. (1)

(1) BARTHES (Roland) L'empire des signes PARIS, Ed. Flammarion, 1980.

I PRESENTATION DE LA RECHERCHE

=====

A) - Objet principal de la recherche :

L'HANDICAPE MENTAL

Les définitions profondément réductrices et négativistes que nous avons citées dans notre introduction nous incitent à nous situer tout autrement dans notre conception de l'Handicapé Mental.

L'objet de la recherche sera précisément de pointer un regard sur la différence, de tenter de l'entendre et de la considérer. C'est ainsi que nous sommes amenés à définir le concept de différence comme valeur fondamentale qui serait le fait "d'être quelqu'un" en étant différent de "quelqu'un d'autre".

Ceci dit, d'entrée, nous tenons à préciser qu'il n'est aucunement question en ce qui nous concerne de faire le panégyrique de la différence et encore moins de tomber dans l'ambiguïté qui consisterait à la laisser en friche. Nous tenons également à écrire que nous sommes persuadés que la différence crée des inégalités et précisément pour cela nous ne tenons pas à la canoniser. Autrement dit, nous distinguons bien les concepts de différence et d'inégalité et de ce fait souhaitons ne pas manquer de dénoncer toute forme d'exploitation et d'atteinte de l'autre dit différent, car dans et au-delà de cette différence, il est une personne.

Ceci étant posé, face à la différence, il n'est nullement question de se renier soi-même, mais plutôt de tenter de comprendre ce que la différence représente en marge de la norme. L'étudier ainsi, c'est aussi explorer comment elle la modifie et la transforme d'une manière dialectique.

Au delà des idées reçues, il s'agira d'approfondir cette perspective porteuse de renouveau et d'éviter une pédagogie de la reproduction. On pourrait nommer cette voie "Espace de communication", espace dans lequel l'un apprend de l'autre, quels que soient son handicap et ce qui le marginalise. La question sera de savoir s'il est possible d'investir cet "Espace de communication" et quel serait alors le bénéfice éventuel d'un tel comportement, face à la mise au travail de l'handicapé mental.

B) Objet secondaire de la recherche

TRAVAIL ET HANDICAP MENTAL

Si l'on accepte qu'il existe un espace de communication entre les handicapés mentaux et les techniciens des C.A.T, il nous semble qu'il est possible de proposer une alternative au travail répétitif offert dans la plupart des Centres d'Aide par le Travail (C.A.T). Les textes constitutifs disent à ce propos que ces structures accueillent dans des conditions de travail aménagées, des personnes momentanément ou durablement handicapées, incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production. Ces ouvriers sont classés dans la catégorie C, c'est-à-dire, travailleurs dont le rendement est censé être inférieur de 30% à celui d'un ouvrier normal.

Au cours de notre recherche nous reviendrons sur un plan socio-économique, à la signification des C.A.T et à la loi de 1975 concernant la formation et l'emploi des personnes handicapées. En effet, s'il apparaît clairement que le travail est lié à l'insertion sociale de l'homme, on ne peut manquer de s'interroger sur le prix et le sens de cette fonction économique, productive.

Partant de là, l'objet de la recherche sera également de clarifier le rapport entre mise au travail et professionnalisation des handicapés mentaux. En effet, si la nécessité de l'insertion professionnelle est affirmée par tous, les avis divergent non seulement sur les moyens à mettre en oeuvre, mais aussi sur ce qu'on entend par insertion.

Ainsi, arrive-t-il qu'on entende parler d'insertion professionnelle à propos de l'ouverture d'un C.A.T, comme si l'important était que les handicapés trouvent leur place dans le circuit de production, quelle qu'en soit la manière.* A notre avis, nous estimons nécessaire de poser les questions suivantes afin de porter diagnostic et remède judicieux :

- Comment les handicapés mentaux sont-ils mis au travail ?
- Existe-t-il des tentatives de formation professionnelle à même de servir un projet tremplin, vers le milieu ordinaire ?
- Ou bien va-t-on dans le sens de la législation actuelle qui ne fait que confirmer la mise à l'écart des personnes qui ne correspondent pas aux normes de plus en plus restrictives de la société :
Chômeurs, immigrés, échecs scolaires, handicapés ?

* Nous nous posons la question de savoir si la croissance est uniquement l'accumulation de biens matériels ? En réalité, beaucoup de nos contemporains réagissent comme si l'on perdait de vue que somme toute le phénomène d'abondance n'a eu lieu que pendant 27 ans, de 1945 à 1972 et dans sept pays Européens seulement.

Mais puisqu'ici l'histoire pointe son nez, nous ne résistons pas au plaisir de citer 1914-1918 et L.F CELINE dans son pessimisme du "Voyage au bout de la nuit". Faut-il lui donner raison dans son nihilisme et son réflexe de "sauve qui peut", acquis à la guerre et que l'on pourrait appliquer à la période d'opulence aujourd'hui enterrée; "A moins de fermer le monde pendant deux ou trois générations, pour pratiquer on ne sait quelle hygiène, il n'y a de vérité, de liberté que dans le pognon. Parler d'autre chose à qui en manque, prêcher la morale notamment est la pire des duperies. Nous nous battons pour nous élever au-dessus de notre immondice financier et nous y retombons !"

Pour nous, et cette recherche devrait y contribuer, il est urgent de poser la question du mieux être soit en termes pécuniaires soit en termes humains, anthropologiques. En la matière, notre choix est clair, sans hésitation nous choisissons l'homme.

C) Globalité de la recherche :

L'EQUIPE EDUCATIVE ET LA CRISE IDENTITAIRE DES C.A.T

Avec cette interrogation sur le sens et la valeur du travail, nous apparaissent clairement posées la place et les options des différentes personnes qualifiées constituant l'équipe éducative des C.A.T. Celle-ci, tout au long de notre démarche, apparaîtra comme globalité de la recherche. Nous prendrons appui sur le discours tenu et les actes posés par les techniciens travailleurs sociaux, face à ce que des auteurs ont appelé : "la crise identitaire des C.A.T" (1)

En effet, le C.A.T, nous semble t-il, est pris dans le paradoxe suivant : Il produit trop pour être un groupe thérapeutique et pas assez pour être une organisation productive. De façon générale, il souffre d'une difficulté d'insertion dans la réalité socio-économique, a du mal à se situer en tant qu'institution et à offrir une image cohérente de sa double visée. Partant de là, nous chercherons les issues possibles que pourraient explorer les travailleurs sociaux. Mais ces solutions existent-elles seulement ou ceux-ci peuvent-ils les entrevoir : les saisir à l'occasion pour avancer, ou bien, sont-ils piégés d'entrée ? (2)

Tout cela nous renvoie à la représentation que les éducateurs se font de la population avec laquelle ils travaillent. Cela nous incite à interroger le désir qu'ils ont par rapport au sujet Handicapé Mental. La question de l'existence et de l'objectif du désir qui habite le sujet handicapé mental doit également être posée, ainsi que celle de notre propre désir créatif allié à notre volonté de réflexion et de changement dans la mise au travail du sujet handicapé mental. (3) *

(1) DAHAN (Gérard), IGUBAT (Jean-René)
Etude micro-sociologique d'un C.A.T
Relation, (LYON, CREAT), n°31, avril 1983.

* Voilà bien tout un train de questions que nous nous devons notamment de confronter avec l'équipe de la revue "Champ social" qui prétend que les travailleurs sociaux ne peuvent pas être des révolutionnaires dans le cadre exclusif de leur travail parce que la fonction objective du travail social est essentiellement répressive. (3)

(2) Le modèle des entreprises intermédiaires et le texte de loi de 1985 n'est pas ici abordé, compte tenu de notre population d'étude qui n'est pas considérée comme "cas sociaux".

(3) Champ social. Paris, Maspéro, (Petite collection Maspéro)
1976, 300 p p161 p.264

D) Spécificité de la recherche

POUR UNE ALTERNATIVE AU TRAVAIL REPETITIF

Entre autres choses, après le questionnement sur le processus de reproduction et d'enfermement inhérents aux systèmes vivants, nous privilégierons de façon spécifique la tentative de travail créatif de l'handicapé mental. Cela, nous souhaitons le faire en évitant le piège fatal des sciences humaines qui, partant toujours du concret vers l'abstrait, sans souci de retour, ne parlent jamais à la fin du voyage ni des paysages mirifiques traversés ni des gens peu ordinaires rencontrés.

Pour moi, ce sont même des gens extraordinaires, les handicapés mentaux. Notre première rencontre s'est faite il y a presque un quart de siècle, mais c'était hier, au pavillon ITARD ou peut être SEGUIN. A coup sûr, c'était à l'hôpital psychiatrique du VINATIER à Lyon.

— Je me souviens qu'en entrant dans la salle commune, je fus saisi d'épouvante. La vue et l'odeur me submergeaient. Cris et mouvements m'assaillaient. Ils m'affolaient, le mot dit bien ce qu'il veut dire. Là, en plein ventre, se sont lovées insidieusement, telles d'énormes couleuvres, trente secondes de vision intolérable. Elles durèrent tant et tant que j'ai fui au fond du corridor, vomir sur le carrelage d'un blanc douteux.

Pendant plusieurs années, j'ai cru bon de tourner le dos à tout cela. Et puis, il y a eu l'expérience de l'IMPRO "Le Grappillon." à Sainte Foy les Lyon. Tout un travail d'expression et de communication à partir du corps avec des adolescents, précisément handicapés mentaux. (2 bis)
L'intérêt de cette expérience, allié au fait d'avoir surmonté une partie de mon angoisse face à la folie, mais aussi d'avoir peut-être compris, ce qu'écrit R. MUSIL dans "L'homme sans qualité" à propos de la culture. "La culture ne peut que se déployer glorieusement dans le vide contre lequel elle nous protège en le dissimulant".

C'est ainsi que chacun à sa façon déploie son oeuvre au-dessus du vide et ressent un sentiment d'étrangeté, véritable langue blanche de pure façade ripolinée, à laquelle s'en prend précisément l'handicapé mental. Dans cet espace vide où il ne se passe rien de prévisible, d'actuel, et pourtant où est contenue l'odeur tonique et indéfinissable du futur, pointe un espace de communication. Lieu où peut prendre forme dans un processus de théâtralisation, la parole du sujet qui peut jouer la différence.

(2bis) CHALAGUIER (Claude), MAILLEN (Gérard) -
Le jeu d'expression et l'imaginaire, communiquer avec l'enfant
Paris, Fleurus, 1979, 218 p.

Toutes ces observations et ces réflexions s'intègrent dans le droit fil de notre préoccupation constante sur l'Expression - Communication et sont évoquées en partie dans des travaux antérieurs. (3) Aujourd'hui cela nous permet de saisir l'articulation, mais aussi la compréhension de nos retrouvailles, cette fois-ci sereines, avec les jeunes adultes handicapés mentaux du groupe "SIGNES"* fréquentant trois C.A.T de la région Lyonnaise. Point précis que nous développerons dans un chapitre de la présente recherche, sur une alternative au travail répétitif, ceci d'une manière concomitante avec le travail original du C.A.T de "L'Oiseau-mouche" à LILLE. C.A.T qui propose une insertion socio-professionnelle par le théâtre aux handicapés mentaux.

II. ORIGINE ET PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE

=====

Dans la proximité de l'an 2000, à moins de 15 ans de l'horizon tant annoncé et enfin tangible d'une civilisation des loisirs et de la culture, peut-on raisonnablement envisager un autre mode de rapport au travail ? Plus précisément en ce qui concerne les handicapés mentaux, la société est-elle à même de clarifier les concepts de professionnalisation et de mise au travail ? Peut-elle leur proposer un modèle différent de celui d'aujourd'hui ? En d'autres termes, existe-t-il pour les handicapés mentaux une alternative à la structure d'accueil du travail de type de reproduction aliénante ? Une structure de type créatif à volonté d'expression - communication est-elle possible dans les C.A.T ? Mieux encore dans le milieu ordinaire ?

* "Le Groupe SIGNES" : Association loi 1901 : concourt par une pratique du théâtre vivant à combattre la ségrégation provoquée par l'handicap mental. Contribue à la recherche d'un langage contemporain dans lequel la marge nourrit la norme et la transforme.

Par opportunité, afin de ne pas alourdir, nous n'en parlerons pas davantage ici. On le retrouvera beaucoup plus développé au chapitre 3.

(3) BOSSU (Henri), CHALAGUIER (Clarke)

L'expression corporelle ; approche méthodologique,

Paris, Centurion, 1974, 222 p.

Poser ce questionnement dans une période de crise économique peut apparaître superfétatoire aux uns, essentiel aux autres. Pour nous, c'est une grave interrogation car, dans le champ socio-économique, cela pose le problème de la "ségrégation sociale" en tant qu'action visant à séparer les personnes d'origines, de races ou de normes non conformes au plus grand nombre d'individus composant une société à l'intérieur d'un même pays.

Cette interrogation à partir du problème particulier des handicapés mentaux, ne serait-elle pas le lieu d'émergence ou de cristallisation d'un questionnement plus large ? Débat, qui commence à poindre à propos du type de collaboration assignée aux travailleurs des entreprises : Déclarés exécutants sans responsabilité d'intelligence et sans capacité de créativité ? (1)

Des auteurs, comme D. KARLIN et T. LAINE (2) ont bien montré comment le racisme et le fascisme prennent appui sur ce qu'ils nomment les deux scènes :

- La scène sociale et politique
- La scène individuelle

A) Le champ éducationnel et ses 4 grands axes :

Sur la scène sociale et politique chaque citoyen tient consciemment, ou à son insu, un rôle collectif.

Le concept de scène sociale et politique nous permettra d'analyser à travers le fonctionnement des C.A.T, les rapports existant entre l'instauration du travail, les handicapés mentaux et les équipes éducatives, de prendre ainsi en compte la crise économique et ses répercussions inévitables sur l'handicapé mental, sa place dans la Société et les choix posés sur lui.

Sur la scène individuelle se joue l'histoire originale de l'être :

Pour nous, elle est fondamentale et unique. A fortiori, lorsqu'il s'agit d'handicapés mentaux, il nous apparaît d'autant plus nécessaire d'en approfondir le concept. Pour ce faire, nous opterons pour le champ éducationnel qui devrait éclairer les finalités, les contenus, les représentations et les procédures mises en oeuvre dans les équipes éducatives.

(1) ARCHER (Georges), SEREYX (Hervé), l'entreprise du 3ème type
Paris, le Seuil, 1984, 222 p.

PEIER et WATERMAN, le prix de l'excellence
Paris, Intéréditions, 1983.

(2) KARLIN (Daniel), LAINE (Tony) La raison du plus fou. Paris, Editions sociales 1977, 345 p.

Au fond y-a-t-il des alternatives possibles ? D'une part les établissements spécialisés sont-ils prêts à les assumer, face au travail répétitif et à quelles conditions ? D'autre part, quel type de formation cela exigerait-il pour les éducateurs ?

Ce type d'interrogation s'organisera donc, autour des 4 axes proposés par Guy AVANZINI (1) en Sciences de l'éducation :

1er AXE : Les finalités - Anthropologie et autonomie de la personne
(la geste fossile)

2ème AXE : La représentation du sujet - Le niveau d'éducabilité du Handicapé
Mental

3ème AXE : Les contenus mis en oeuvre - L'éducativité et ses illustrations

4ème AXE : Les procédures didactiques - Induites par les trois premiers
points qui les fondent

PRESENTATION DES HYPOTHESES

Nous avons organisé cette recherche relative à l'espace de communication entre handicapés et éducateurs, effet de leur ressemblance en-deçà de leur différence, autour de deux hypothèses, l'une principale, l'autre secondaire.

a) Hypothèse principale : La geste fossile, mémoire des origines

A la veille de l'an 2000, le concept de culture énonce clairement que l'accumulation des acquisitions, des connaissances livresques, ne sont qu'une partie de ses composantes.

Par contre, il est notoire qu'un poids déterminant est attribué au "Savoir Faire" qui permet une compréhension active et donne des atouts pour contribuer à l'élaboration de la culture. Dans cette optique, il est important de permettre à chacun d'affirmer ses potentialités, ses manières d'être et de faire, originales, susceptibles d'apporter du nouveau, ou de remémorer des aspects oubliés ou négligés du patrimoine commun à tous.

(1) AVANZINI (Guy) Sciences de l'Education et Education Permanente
Archives de sciences sociales de la coopération et du développement

Comme l'écrit Annick DREVET (1) à propos de l'empreinte, on a peut-être oublié que la culture, chacun la porte en soi, inscrite dans son corps, ses gènes et chromosomes, que chacun participe aux mythes, aux archétypes, à une sorte de mémoire collective.

C'est là l'Hypothèse Principale que nous formulons de l'existence d'une Geste fossile, mémoire des origines chez l'homme, chez tout homme) qu'il soit en milieu protégé ou en milieu ordinaire.(2) A partir de ce constat, un espace de Communication et d'Education entre les handicapés mentaux et les éducateurs serait mobilisable et devrait être utilisé.

La condition sine qua non, est celle d'un désir chez l'handicapé et par voie de conséquence d'un désir sur lui de l'éducateur.

Mais, à l'encontre de l'empreinte qui ne se manifeste pas, tant que l'on n'a pas accès aux couches profondes de son imaginaire, d'un imaginaire où le subjectif rencontre le collectif comme dans certains rêves, la plupart des manifestations de la Geste Fossile apparaissent incontrôlées.

C'est le cas, entre autre du signe du "Pouce du panda", observé chez certains sujets dits psychotiques : rythmiques semi-circulaires de la main avec le pouce et l'index non dissociés, comme du temps où l'homme ne se servait pas encore de sa main en guise d'outil. (3) Dans ce même ordre d'attitudes chacun a pu observer le balancement de type masturbatoire du corps debout, voire assis.

Annick DREVET insiste sur l'importance à faire revivre ces rythmes sonores, graphiques et gestuels, biologiques qui constituent la trame sous-jacente à bien des oeuvres d'art.

(1) DREVET (Annick) "Les origines corporelles de la culture"
bulletin Atelier n°3 C.R.E.A.I. Rhône-Alpes NOV. 84 p. 22-23

(2) Geste fossile : Geste premier dans la mémoire des origines de l'espèce humaine.

Terme par lequel nous nomons la manifestation motrice ou gesticque décrite par SPITZ (rythmiques) dans ses observations des enfants hospitalisés dits régressés. Un exemple en est le balancement ou "rythmiques" d'avant en arrière du haut du corps. Attitude que nous retrouvons dans la prière qui engage le corps, c'est ce que tous les fidèles juifs font lorsqu'ils balancent le leur, face au mur des lamentations à Jérusalem. Plus avant et notamment à propos du "Groupe Signes" nous reviendrons sur ce concept.

Le peintre Jean DUBUFFET dans sa quête des commencements n'a jamais fait autre chose a propos de l'art brut, il parlait d'oeuvres exécutées par des personnes indemmes de culture artistique, ou bien encore de productions issues de la haute fièvre, de gestes archaïques, d'attelages avec le hasard, de valeurs sauvages comme dans l'expression des malades mentaux. Il formulait cette richesse sous le vocable de matériologies désertiques et cataclysmiques, pour donner sens à ce qu'il a appelé : "L'HOURLOUPE. Ce créateur qui disait aussi que peindre n'était pas un mécanisme productif, mais une investigation de l'inconnu par les voies de l'esprit, avait très bien compris la Geste Fossile.

Par delà l'esprit, cette voie s'aventure sur les terres du domaine où les relations entre NATURE et CULTURE, mémoire génétique, personnelle et collective, contribuent pour une part à l'expression artistique, tout en posant la question des origines corporelles de la culture. Cette conception s'ouvre aussi à notre avis sur un point de voir autrement la relation éducative entre handicapé mental et travailleur social. Or, si nous réalisons que la Geste Fossile n'est pas repérée par l'éducateur, par voie de conséquence, on peut écrire qu'elle n'est pas analysée. Nous nous posons alors la question de savoir, si ce n'est pas au détriment de ce qui pourrait être possible dans l'éducatif ?

Pourtant, empreinte et geste fossile sont des manifestations existentielles de l'apport de "la marge" qui nourrit "La norme" et la transforme.

Je pourrais parler du port d'AMSTERDAM où cohabitent splendeur et décadence, haute bourgeoisie et basse pègre. De cette ville où les extrêmes se modulent harmonieusement pour donner vie à la plus dynamique des cités, la rendre unique et plus originale pour les grands amoureux ...

Mais lorsque nous parlons de la marge, nous ne pensons pas à celle qui est choisie librement, pas plus que nous faisons référence à l'exclusion qui recouvre la notion de victime.

(3) André LEROY GOURHAN - Le geste à la parole T2 Paris, Albin Michel, 1984

Nous pensons plutôt à "L'ailleurs" dont parle F. DELIGNY :

"Ce mot là est la clé de ma recherche et quelle clé extraordinaire que cet adverbe au-delà du verbe. De quoi peut être fait cet "Ailleurs" où un enfant psychotique vivrait de plain-pied, et à pleines mains pour ne pas parler du reste de son corps et de sa parole." (4)

De cet Ailleurs, de cette marge là qui nous distingue, n'attendant pas le moindre geste, je crois moi, à l'inscription d'un grand cercle et peut-être à l'entrée dans la ronde, pour se rapprocher avant de se prendre dans les bras, y trouver l'espace de communication, et ensuite se quitter, en se sachant "Etre quelqu'un" tout en étant différent de quelqu'un d'autre.

Cet espace de communication existe-t-il effectivement? Est-il repérable? Educateurs et handicapés peuvent-ils s'y cotoyer, s'y rencontrer, s'y appuyer pour des échanges et des prises de conscience.

b) Hypothèse secondaire : l'Effet rétention

Toute pratique éducative professionnelle, gagnerait à rationaliser l'affectivité, or, notre propre pratique d'éducateur, point de départ de la présente recherche, est nourrie de maints exemples où les motivations n'ont pas été conscientisées par les travailleurs sociaux, car très souvent elles ont été éludées par un envahissement affectif mal maîtrisé.

Dans ce cas de figure, l'avancée de l'éduqué est paralysée, et ce qui est pire il ne mesure pas sa propre aliénation. Ainsi notre surprise, à propos de l'exemple de Bénédicte que nous allons synthétiser ici :

Enfant, elle fût dans ses premiers jours abandonnée, et confiée à une institution religieuse excentrée de la ville.

(4) DELIGNY (Fernand) le croire et le craindre

Paris, ed. Stock, 1978 266 p. (collection les grands auteurs)

Adolescente, quasi mutique, elle est placée à la ville dans une autre institution accueillant des handicapés mentaux dits débiles profonds. Jeune adulte, elle travaille en C.A.T et vit dans un foyer d'accueil, c'est là que nous la rencontrons lorsqu'elle adhère au groupe "SIGNES". Aujourd'hui, elle a 29 ans elle parle très peu mais vit manifestement reliée à l'environnement. Très épanouie et passionnée par l'activité culturelle et théâtrale, elle est un des éléments dynamiques du groupe. Elle fait partie du bureau de l'association, loi 1901 du groupe SIGNES.

HERVEZ Luc, directeur du C.A.T "L'Oiseau-mouche" à LILLE, cherchant une personne à même de remplacer un comédien dans sa compagnie théâtrale, fait appel de candidature. Persuadé que Bénédicte peut saisir cette chance, nous en parlons avec elle.

Après son accord enthousiaste, nous demandons au responsable du foyer qui l'héberge actuellement à LYON de faciliter son éventuel départ. C'est le fiasco, le responsable refuse, nous argumente sa décision en citant les risques encourus par Bénédicte dans une telle rupture :
"Elle va quitter un emploi (collage d'échantillons sur un catalogue de papiers peints), une insertion stable pour une aventure hypothétique". Et puis, ajoute-il :
"on y est attaché, depuis le temps qu'elle est avec nous !"

Bénédicte est sous curatelle* elle approche donc la trentaine, dans un environnement social et éducatif qui illustre bien l'hypothèse que nous formulons à propos de l'incidence du poids de l'affectif, mais aussi de la fonction répressive de l'éducateur spécialisé, travailleur social.

* CURATELLE : c'est une mesure de justice que l'on peut situer entre la sauvegarde de justice et la tutelle; plus protectrice que la sauvegarde de justice, elle est moins contraignante que la tutelle.

Cela revient à écrire que le travailleur social en général, l'éducateur spécialisé en particulier est normalisant : il concourt au processus de répétition qui conduit à l'enfermement du sujet handicapé mental.

Par là, l'éducateur ne se démarque-t-il pas trop radicalement de l'handicapé mental pour renforcer son pouvoir, en ce que d'autre appellerait sa toute puissance ?

Et partant, nous pouvons nous demander si l'effet rétroaction de l'éducateur ne s'inscrit pas aussi dans la geste fossile ?

Ne manifeste-t-il pas ainsi l'existence d'un territoire très personnel de type "chasse gardée"? Une sorte de lien obscur, non résolu, dangereux peut-être, et qu'il estime devoir ne pas communiquer pour garder du pouvoir sur l'autre. A l'étroit dans la relation éducative et, de même, pour ce qui est l'ordre du travail, l'handicapé mental ne va t-il pas, de la réalité possible de l'enfermement, passer à la notion plus subtile de normalisation à la tâche forcée et répétitive ?

Compte tenu du champ social défini précédemment, de la problématique adoptée et des hypothèses énoncées, le fondement de notre recherche pourrait se libeller dans les termes suivants :

TITRE :

DES DROITS DE LA DIFFERENCE
AUX DROITS DE LA RESSEMBLANCE
POUR LES HANDICAPES MENTAUX.

SOUS-TITRE :

LA GESTE FOSSILE, Mémoire des origines :

Le point de voir autrement
La relation éducative entre
HANDICAPE et travailleur social.

III METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1 - Présentation de la méthodologie adoptée :

"Ce n'est pas parce que l'arbre est différent qu'il produit moins de fruits" (1)

Cette très belle image par la force de son assertion fait émerger la question des pédagogies mises en oeuvre pour cueillir les fruits de la différence. Cependant, pour les repérer mais aussi pour infirmer ou confirmer nos hypothèses cette recherche s'appuie sur des matériaux nécessaires et sur leur traitement que nous avons souhaités les plus rigoureux possibles.

2 - Moyens méthodologiques mis en oeuvre

2.1 MATERIAUX nécessaires et leur TRAITEMENT

a) Matériaux observés

Observation directe

D'une part, au cours d'une pratique d'animation depuis 3ans sur le terrain auprès des membres du groupe SIGNES : * Jeunes adultes, hommes et femmes, participant sous notre direction à un travail de création artistique en expression théâtrale, trois heures par semaine, tout au long de l'année civile. D'autre part, à l'occasion du passage des 10 entretiens que nous avons enregistrés auprès des personnels techniciens et lors de la remise des questionnaires en direction des 308 ouvriers handicapés mentaux. Tout ce matériel sera explicité ultérieurement dans le corpus de la recherche.

(1) COMPAIN (Jean-Pierre) Ti-Jean, mon Jean :
Nouvelle suivie de notes chantées, déchantées et rechantées de l'oeuvre d'Emmanuelle.
La Roche sur Yon, le Cercle d'Or, 1981, P. 95

* "Groupe SIGNES" : création en 1983 à l'initiative du ministère de la culture. La pratique d'animation sera développée dans les chapitres 3 et 4.

B) Matériaux archivés :

Dépouillement de documents

- CAT de "L'oiseau-mouche" à LILLE : historique projet - dossier de presse :
échange de correspondances avec HERVEZ Luc (fondateur) et Alain MULLER (éducateur chef)
- CAT "DU TALLUD" dans les Deux Sèvres : travaux du L.I.E. de POITOU - CHARENTES :
échange de correspondances avec J.C COURT (attaché aux affaires économiques) district de PARTHENAY
- La loi N°75.534 du 30 Juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées
- La circulaire N°60 A.S du 8 Décembre 1978 relative aux centres d'aide par le travail.

C) Matériaux construits :

Mise en place d'une série d'entretiens pour faire expliciter d'une part les représentations des handicapés mentaux par les techniciens des C.A.T. D'autre part, pour permettre l'émergence de l'existence d'un espace de communication ainsi que la notion de désir des différents partenaires.

Construction d'un questionnaire pour infirmer ou confirmer nos hypothèses sur l'existence de la geste fossile contenue dans ce que nous appelons la renfermetude *.

Les enjeux de ces outils nous apparaissent décisifs. Nous les développerons d'une manière précise et approfondie au cours de leur utilisation dans le corpus constitué.

D) Matériaux bibliographiques :

Comme pour les matériaux construits, nous consacrerons plus avant, un travail non exhaustif et assurément arbitraire, au classement des sources bibliographiques consultées.

Nous tenterons de les présenter dans leurs différents champs d'approche du problème posé par la mise au travail des handicapés et par celui de leur insertion socio culturelle.

* Renfermetude : en l'état de tentative de forger un concept issu de "la longue renfermerie" dont parle F. DELIGNY, éducateur, créateur d'un réseau dans les Cévennes pour les enfants psychotiques.

3) Espace géo-historique de la recherche

Pour nous donner les moyens de pouvoir infirmer ou confirmer nos hypothèses, il nous apparaît également nécessaire, sur le plan méthodologique, de fixer un cadre historique ou temporel et géographique.

C'est à partir de la constitution du groupe "SIGNES" :

Association du type loi 1901, ayant pour but de promouvoir des activités culturelles auprès d'adultes handicapés mentaux, que nous pensons pouvoir préciser cet espace géographique.

En effet, les membres du groupe "SIGNES" travaillant dans 3 C.A.T de la région Lyonnaise, ce sont ceux-ci que nous retiendrons :

le C.A.T "Jacques CHAVENT"
 VENISSIEUX - RHONE
 Etablissement mixte : 71 ouvriers.

le C.A.T "Léon FONTAINES"
 DECINES - RHONE
 Etablissement mixte : 154 ouvriers.

le C.A.T "LA COURBAISSE"
 SAINT-PRIEST - RHONE
 Etablissement mixte : 83 ouvriers.

Uniquement en ce qui concerne les entretiens, afin d'éviter le cloisonnement du discours au sein de la même association (A.D.A.P.E.I.), nous les avons ouverts pour moitié aux C.A.T de SAINT-PRIEST EN JARRET (Loire), de la ROCHE TARARE (Rhône), de PENNESUY (Ain), de SAINT LEONARD, de COUZON AU MONT D'OR (Rhône), et de LAGARDE (Ardèche). Ce qui correspond à 5 entretiens sur un total de 10 réalisés.

Par ailleurs, compte tenu de son originalité, nous ferons référence à titre exemplaire au C.A.T de "L'Oiseau-Mouche" à LILLE, ainsi qu'au groupe "SIGNES" de LYON pour sa pratique à volonté créatrice et émancipatrice.

Sur le plan historique, il nous apparaît nécessaire de préciser au lecteur que c'est pour des raisons d'opportunité que nous avons retenu les années de 1982 à 1985. En effet, pendant cette période, l'occasion était particulièrement favorable, pour mener à bien notre enquête de terrain.

4) Typologie

En faisant le choix des 3 C.A.T Lyonnais dans lesquels travaillent les handicapés mentaux, membres du groupe "SIGNES", nous établissons une typologisation. Ce faisant, nous fabriquons un outil pour interroger notre objet d'étude :

"L'HANDICAPE MENTAL ET LE TRAVAIL"

Autrement dit, nous tentons de prendre les moyens adéquats pour poser, nous l'espérons, les questions pertinentes à la réalité observée sur ce thème, dans les C.A.T et le groupe "SIGNES".

A travers le questionnaire et les entretiens, notre objectif n'était pas de recueillir des idées sur la question, mais essentiellement de déceler des virtualités, voire un potentiel hypothétique de ressources chez l'handicapé mental, face au travail.

Ces questionnaires et ces entretiens sont par ailleurs l'occasion de repérer les discours sur la représentation du travail pour l'handicapé mental et finalement à l'égard de leur handicap au travail.

5) Les entretiens

Ils se sont déroulés sur la période du 25 Février 1985 au 13 Juin 1985. Recueillis au magnétophone et dactylographiés dans un deuxième temps. En plus, des techniciens des trois C.A.T apparentés au groupe "SIGNES", nous avons pu en fonction de ce que nous avons expliqué plus haut, interroger d'autres techniciens de la région Rhône-Alpes.

Afin d'obtenir des éléments qualitatifs, à même de permettre d'analyser les discours tenus sur le désir de l'handicapé mental et celui des techniciens, ainsi que pour pouvoir pointer les ressources virtuelles des uns et des autres, nous avons construit un guide d'entretien. Outil d'analyse nous permettant de croiser les éléments ainsi mis à jour, avec nos propres observations et le résultat quantitatif du questionnaire. Cet outil recoupe en cinq points sous forme qualitative, l'ensemble des préoccupations présentes dans le questionnaire que le lecteur trouvera plus avant.

La volonté de mettre en évidence l'existence de la geste fossile et celle d'un espace de communication entre les techniciens et les handicapés mentaux est clairement affirmée. La visualisation de ce questionnement sera réalisée à l'aide de tableaux à même d'illustrer d'une part, les différents points de vue et d'autre part, de traduire la perception de l'image sociale de l'handicapé mental par les techniciens.

L'ensemble de ce matériel donnera lieu à une analyse de contenu et à la confection d'un index pour inventorier la fréquence d'utilisation des mots repérés dans le vocabulaire employé.

Guide d'entretien, tableaux et index seront proposés ultérieurement à la lecture tandis que les entretiens seront livrés en annexe.

6) Le questionnaire

Au cours du traitement des résultats obtenus, nous préciserons comment fut élaboré et traité cet important outil de travail. En effet, comme il s'adressait à une population qui ne possède pas toujours le langage parlé et moins encore, celui de l'écrit il exigeait d'être créé :

Compte tenu de cette particularité, il devrait, à l'aide de dessins, mettre en évidence les différentes affirmations à même de vérifier notre hypothèse.

IV L'HANDICAP MENTAL :

=====

- Immuabilité ou éduabilité ?

Les essais de définition de l'handicap mental se superposent avec ceux qui concernent la débilité. Dans tous les cas, les auteurs renvoient dos à dos les tenants de l'immuabilité pour ce qui est de la débilité, autrement dit des fonctions cognitives altérées. Et d'autre part, ceux qui soutiennent l'éduabilité en prônant le fait de dépasser l'aspect global de la débilité sous le seul angle du manque, pour atteindre une conceptualisation dynamique du sujet. Dans ce cas, il est important de resituer le facteur efficace intellectuelle au sein de l'ensemble de l'organisation psychopathologique d'un individu. Dans cette optique l'handicap mental n'est plus une caractéristique d'une classe structurelle unique, mais n'est qu'un symptôme témoin de structures mentales sous jacentes. Celles-ci peuvent être très différentes les unes des autres, sans être nécessairement reliées à une étiologie organique précise. En effet, quand une origine organique est repérable, elle n'est plus dans ce contexte l'élément déterminant et explicatif unique de la débilité.

C'est pourquoi, il nous apparaît nécessaire de clarifier ce qui concerne immuabilité et éduabilité à propos de l'handicap mental. Cette condition étant remplie, il nous appartiendra d'exprimer nos finalités et notre position sans lesquelles il n'y a pas de pratique éducative. C'est là, le premier axe de notre recherche selon Guy AVANZINI.

Ceci étant posé, c'est tout d'abord par une approche historique qu'il nous semble important d'analyser la catégorie sociale qualifiée d'handicapés mentaux. Vocabulaire qui recouvre comme nous l'avons vu : Maladie et handicap

La compréhension du concept d'Handicap mental nous permettra d'illustrer notre deuxième axe de recherche dans l'ordre de la représentation du sujet et de son éducativité. Ensuite seulement, nous traiterons du concept de TRAVAIL, dans la perspective des 3^{ème} et 4^{ème} axes qui représentent les contenus et les procédures didactiques mis en oeuvre, traitant de L'EDUCATIVITE

A) AXES 1 ET 2 : Finalités et représentation du sujet

- Le concept d'handicap mental

Les uns semblent taraudés par le refoulement, sculptés par la douleur, tandis que les autres paraissent sourire. Souvent aux antipodes et malgré cela, ensemble ils ont la bouche meurtrie lorsque l'imprononçable monte au bord des lèvres du fond de l'handicap mental.

En effet, si la folie est née comme un discours, un langage plus ou moins partagé par tous et dont il convient de retrouver le sens ; l'ARRIERE profond, c'est le degré zéro de l'humanité, celui qui ne permet les identifications que dans l'ordre du monstrueux, du danger. C'est pour cela qu'il dérange ou qu'il terrifie. (1)

Plus tard, à propos du groupe "SIGNES" nous verrons que le thème du monstre est présent fondamentalement dans la thématique proposée par les handicapés mentaux. Le personnage central de la première création publique : "Une ardoise de silence" est le RAT MONSTRE rouge. Comment ne pas voir là une tentative naturelle d'interrogation du "refoulé collectif". Lettre mémoire qui, comme l'écrit M. ZAFIROPOULOS (2) a toujours tendance à retourner de l'oubli, travaille les phantasmes des uns et des autres et réapparaît périodiquement de manière incontrôlée sous la forme de scandales divers ; produisant émotion, redécouvertes et paroles. Le dernier en date, bien après celui d'ISABELLE et des "HUNORS" entre autres est celui du "CORAL". (3)

(1)-(2) (Markos) ZAFIROPOULOS - Les arrières de l'asile à l'usine
Ed. PAYOT, PARIS, 1981 p 48 et 78

(3) LE MONDE : 21.10.1982

Pour la société, "Ses monstres" ou "Ces monstres là" mouraient tôt dans l'anonymat du monde asilaire. Ceci jusqu'au début des années 1950 où avec la première enquête sur le dépistage systématique des enfants déficients mentaux sous l'égide du professeur Georges HEUYER de Paris et la construction de l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (l'U.N.A.P.E.I.) se créent les premiers centres d'Education Spécialisée : les Instituts Médico Educatif (I.M.E.). Hier, il faut les citer, car la rééducation leur doit beaucoup, les précurseurs Lyonnais contribuaient aussi à une révolution en matière d'handicap mental. Pour la France, c'est en 1948, à LYON, sous l'impulsion du docteur Claude KOLHER que maître André PERRET GAYET fonda la première association de parents : l'A.L.A.P.E.I.

Le docteur Claude KOLHER spécialiste de neuropsychiatrie infantile est à l'initiative des premières classes de perfectionnement professionnel de LYON : "Les Ateliers de Gerland" dirigés par Maria DUBOST, mais avant ?

Bien avant un médecin nommé Jean ITARD va s'interroger et se consacrer pendant 5 ans à la prise en charge éducative de VICTOR le sauvage de l'Aveyron, avec au bout, l'échec. Malgré cela d'autres médecins persistent et tentent la scolarisation des idiots à la Salpêtrière en 1824. On passe alors de la notion d'idiotie, qui pour ESQUIROL était une caractérisation d'un déficit sensoriel et intellectuel, à celle des idioties qui recouvrent notamment pour VOISIN toutes les facultés ou déficits multiples mises à jour par ses recherches en phrénologie. En 1837, E.SEGUIN instituteur tente sa première expérience à l'hôpital de BICETRE en créant la méthode dite médico-pédagogique en direction de l'éducation des idiots.

Pour Markos ZAFIROPOULOS (3) la mise au pluriel de la figure de l'idiot opérée par VOISIN prend le terme de "Nébuleuse des idioties", terme qui démontre à l'évidence pour les aliénistes la complexité de l'handicap mental, qui touchait à l'époque d'autres sphères du fonctionnement psychique que l'intelligence.

(3) Markos ZAFIROPOULOS Op. Cit. page 30

Ainsi la notion de débilité n'est inventée qu'au début du XXème siècle suivant, quelques années après la généralisation de l'obligation scolaire et l'apparition des psychopédagogues. (4)

"Longtemps on a cru qu'il n'y avait rien à faire pour lutter contre cette dépression de l'intelligence. L'expérience a aujourd'hui démontré que, s'il était chimérique de prétendre ramener tous les idiots au niveau des êtres doués d'une intelligence même moyenne, on pouvait cependant, obtenir une amélioration considérable dans leur état, équivalent, pour quelques uns, à une réintégration absolue. Un assez grand nombre peuvent, tout au moins, grâce à des soins bien entendus, arriver à apprendre un métier et à vivre du produit de leur travail".

(Fernand BUISSON, agrégé de l'université, inspecteur général de l'enseignement primaire) (5).

En 1905, BINET imagine avec SIMON une échelle métrique de l'intelligence ; c'est le premier instrument de mesure permettant de dépister la débilité mentale. Dans "Les enfants anormaux" guide d'admission pour les classes de perfectionnement en 1907, à propos de la définition de l'idiotie, il substitue à la nébuleuse des idioties du XIXème siècle, une chaîne des arriérations mentales qui sera ordonnée par la psychologie :

(4) Markos ZAFIROPOULOS Op. Cit. page

(5) Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire - Librairie HACHETTE
ET Cie 1887 P. 83

"La classification de l'idiotie est une classification clinique à faire par la psychologie.

Ces états intérieurs sont en nombre indéfini, composés par une série continue de degrés qui s'échelonnent depuis les états les plus profonds de l'idiotie, jusqu'à ceux qui se confondent avec l'intelligence normale". (6)

Les classifications des aliénistes seront remplacées par la classification suivante :

- Est idiot : Celui qui n'arrive pas à communiquer par la parole avec ses semblables, c'est-à-dire qui ne peut exprimer verbalement sa pensée, ni entendre la pensée verbalement exprimée par d'autres, alors que ni un trouble de l'audition, ni un trouble des organes phonateurs n'expliquent cette pseudo aphasie qui est due entièrement à une déficience intellectuelle.

- Est imbécile : Celui qui n'arrive pas à communiquer par écrit avec ses semblables, c'est-à-dire qui ne peut pas exprimer sa pensée par l'écriture, ni lire l'écriture ou l'imprimé, ou, plus exactement, comprendre ce qu'il dit, alors qu'aucun trouble de la vision ou aucune paralysie motrice du bras n'expliquent la non acquisition de cette forme de langage, défaut d'acquisition qui est due à une déficience intellectuelle.

- Est débile : Celui qui sait communiquer avec ses semblables par la parole et par écrit, mais qui montre un retard de deux ou trois ans dans le cours de ses études, sans que ce retard soit dû à une insuffisance de scolarité. (7)

Pour BINET : "A coup sûr, l'idiot est pour l'hospice, à coup sûr le débile est pour l'école (classe de perfectionnement). Reste l'imbécile au sujet duquel on peut hésiter ... on recherchera dans quelle mesure il profitera de l'enseignement spécial". (8)

(6) (7) (8) - A. BINET et Th SIMON

Les enfants anormaux - Toulouse, PRIVAT, réédition 1978

Pour les psychologues, les idiots ne relèvent donc pas de la pédagogie spécialisée. Ils limitent l'utilisation de la notion d'idiotie et en font une affectation spécifique de l'intelligence.

La question de la scolarisation de l'enfance arriérée au sein de l'hôpital étant tranchée, les modifications que va connaître l'arriération mentale ne viendront pas de là. Ce seront surtout les bouleversements que va traverser la maladie mentale, qui par contamination joueront un effet sur elle.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les jeunes psychiatres ne supportent plus, après les épreuves des camps et les atrocités du nazisme, la similitude, les analogies avec l'espace carcéral psychiatrique.

C'est tout le mouvement de la psychiatrie institutionnelle de l'école de St ALBAN avec des médecins comme TOSQUELLES, GENTIS, BALVET de Lyon, OURY, GUATTARI, DELIGNY⁽¹⁾ à la clinique de Laborde et d'autres moyens, tels l'apport du psychodramé de MORENO, ainsi que l'usage des neuroleptiques.

La camisole chimique remplaçant la camisole de force, plus récemment il faut citer la sectorisation, les 4 plus grandes révolutions en psychiatrie sont accomplies :

- 1) PINEL enlève les chaînes aux malades .
- 2) Les neuroleptiques et les anti-dépresseurs suppriment la folie hurlante
- 3) La psychanalyse et les thérapies proposent un nouvel espace de traitement
- 4) L'extra hospitalier et la création de la psychiatrie de secteur en 1973 "referment la boucle"

En ce qui concerne l'arriération mentale :
S'amorce donc une évolution des attitudes et des conceptions, qui devient patente après la seconde guerre mondiale.

(1) DELIGNY : instituteur

La peur recule en raison même des progrès de la connaissance, tant il est vrai que ce type de peur dérive d'abord de l'inconnu.

On a accès progressivement à une meilleure connaissance des étiologies de FOELLING qui déjà en 1934 avait isolé l'oligophrénie phénylpyruvinique*. Plus récemment les professeurs LEJEUNE et TURPIN mettent en évidence les irrégularités chromosomiques liées à certains types de déficiences, notamment en ce qui concerne les recherches sur le chromosome X fragile. Même si cette connaissance des étiologies ne peut encore être pratiquement utilisable sur le plan thérapeutique qu'en un petit nombre de cas, une voie est ouverte qui paraissait auparavant inaccessible. Cette mise en évidence de nombreuses causes "accidentelles" de déficience mentale porte d'ailleurs une conséquence très importante : Même dans le cadre des étiologies constitutionnelles, la transmission héréditaire (au sens strict du potentiel génétique insuffisant) n'apparaît plus comme la grande responsable. (9)

Malgré cela, l'arriération mentale reste encore une énigme et d'après M. ZAFIROPOULOS (10) largement contournée par les énoncés analytiques centrés autour de la folie. Il relève un développement inégal entre le discours analytique et le discours de la médecine du corps qui laisse l'arriération mentale dans l'ordre des pathologies à étiologies organiques. Il cite à l'appui que dans sa population d'analyse (11) 85% des arriérations mentales sont rapportées à des causes organiques seules, alors que la catégorie d'autisme infantile précoce apparaît dès 1943 dans les travaux de Léo KANER et que les notions les plus récentes d'arriération à structure psychotique et de psychose à expression déficitaire apparaissent dans les travaux de MISES et de BORANDE au début des années 1960.

(9) R. FERRON, Les débilités mentales - R. ZAZZO
équipe HR, et. A. COLIN, 1969 - p. 58,59

(10) (11) M. ZAFIROPOULOS, Les arrières de l'asile à l'usine, Op. Cit. p. 45 et 46

* Oligophrénie phénylpyruvinique : Schizophrénie de forme fruste ou psychologique déficitaire

Aujourd'hui en 1984, en ce qui concerne les causes de l'autisme et ses modes de prise en charge, l'accord n'est nullement réalisé. S'agit-il d'une maladie organique, d'une perturbation innée de l'appareil psychique à laquelle peuvent seules porter remède, des méthodes qui s'apparentent au dressage ? S'agit-il d'un trouble profond dans l'établissement des premières relations du nouveau né avec son entourage immédiat ?

Des psychanalystes dont les travaux sur l'autisme font autorité, tels les professeurs Colette CHILAND, René DIATKINE, Serge LEBOVICI, Roger MISES et Michel SOULE pour la France, le professeur Donald MELTZER (U.S.A) et le Docteur Frances TUSTIN (Grande Bretagne) ne nient nullement l'importance des troubles physiologiques qui accompagnent l'autisme et souhaitent une intensification de la recherche biologique. Cependant, ils contestent une vision manichéenne d'un trouble aussi manifeste de la personnalité (12).

F. DELIGNY "L'homme aux 50 ans d'asile", s'il admet un problème organique, pense qu'il y aurait aussi une autre voie, celle de l'espèce humaine par opposition à l'espèce animale. Pour lui, l'enfant autiste est de la même espèce que nous. L'autisme mettrait à jour la mémoire des origines et l'immuable, qu'il prend personnellement en compte, dans son action d'éducateur à MONOBLET dans les Cévennes, depuis 1967 (13). Là-bas, depuis le temps, à distinguer l'être humain de l'homme, il en vient à parler de symbiose.

(12) Claire BRISSET L'enfant au regard perdu : trouble psychique ou anarchie chromosomique ? on ne sait pas d'où vient l'autisme -
Le Monde , 8 juillet 1984

(13) Fernand DELIGNY 50 ans d'asile

J.M CAILLAUD ARIHAUD - Claude CHALAGUIER - L. Pierre JOUVENET
P.32 - A paraître Ed. PRIVAT

Pour lui au bout de sa vie, les deux vivent en symbiose, phénomène remarquable sous lequel pointe dit-il : la longue renfermerie de l'espèce humaine. Cette observation il l'exprime magistralement dans son film "LE MOINDRE GESTE" tourné en 1973. Pour l'illustrer nous nous permettons de reproduire dans sa quasi totalité le présent commentaire de Fernand DELIGNY :

"Reste ce film, "Le moindre geste", film d'une heure quarante cinq, marié à ce qui a pu être retenu de ce discours si fascinant, écho de tout ce qui se dit, y compris la messe, qu'YVES, à s'écouter, penser, laisse ses mains débrayées en revenir d'elles-mêmes, à ces gestes des premiers âges et bien malin qui me dira s'il s'agit là de l'enfant ou de cet être que je persiste, malgré tout, à dire humain, alors que la parole n'était pas de ce monde. Ceci dit, je crains fort que ce sacré mur qui renvoie en écho à chacun sa parole, ne vienne resurgir entre l'écran et ceux qui verront ce document. Car mon projet, en guidant la prise d'images, était de donner à ceux qui le verraient, leur part de cet être là que je voyais et entendais vivre avec nous depuis six ou sept ans, tel qu'en ses attitudes, gestes et propos, il était familier et superbe, parole vacante et tout à coup loquace et vitupérant et, dans le flot parlé, je reconnaissais à s'y méprendre, cette parole qui nous fait ce que nous sommes et qui règne, universelle, démonstratrice, cocasse, meurtrière". (14)

Parole vacante ou meurtrière, lorsque l'imprononçable monte au bord des lèvres du fond de l'HANDICAP MENTAL.

(14) F. DELIGNY tiré à part de Jeune Cinéma, n°55 - 1973

Le moindre geste

Ainsi au XIXème siècle, avec les médecins aliénistes, au début du XXème siècle, avec les psychopédagogues et à l'approche du XXIème siècle : la longue renfermerie de l'homme subsiste.

Nous avons envie d'écrire "renfermetude" (en l'état de) et de créer ainsi, un concept dans le traitement de notre problématique sur l'handicap mental et le droit au travail créatif dans les C.A.T, concept que nous ne manquerons pas de développer plus avant.

En l'état des connaissances, on peut écrire aujourd'hui pour ce qui est du concept porteur d'HANDICAP MENTAL :

Les handicapés mentaux sont des enfants, des adolescents, des adultes qui se caractérisent par une défaillance congénitale, acquise ou lésionnelle, de leurs fonctions intellectuelles.

L'insuffisance mentale doit être différenciée de la démence qui est une évolution régressive.

HANDICAPE MENTAL : le terme est préférable à celui d'infirme parce qu'au delà de la notion de déficit, il évoque l'idée d'un désavantage à compenser.

Cette différence se traduit chez celui que l'on nomme handicapé par un retard mental sensible, par rapport à la moyenne des sujets de son âge. L'handicap peut être global ou n'affecter qu'une partie du psychisme. On distingue de ce fait l'arriération intellectuelle communément appelée arriération mentale, et l'arriération affective.

L'arriération affective :

Peut aller de pair avec l'arriération intellectuelle ou se rencontrer chez des personnes d'intelligence normale. Elle correspond à une fixation à un stade de l'enfance, et se manifeste essentiellement par la persistance d'une conduite infantile, une absence d'autonomie, un grand besoin de sécurité, une fixation excessive aux images parentales, une attitude égoïste et un jugement puéril. Au contraire de l'arriération intellectuelle qui est définitive, l'arriération affective peut évoluer sous l'influence d'une action psychothérapique.

L'arriération intellectuelle :

C'est l'expression d'un déficit des fonctions intellectuelles, se révélant précocement et ne pouvant être, en principe, jamais comblé. bien que tous les arriérés présentent un certain nombre de caractères communs, l'arriération mentale n'est pas une "entité clinique" en ce sens que tous les cas ne manifestent pas les mêmes caractéristiques, le même rythme de développement, le même début, la même cause et ne nécessitent pas les mêmes méthodes de soin, de traitement ou de rééducation.

Les statistiques relatives à l'arriération intellectuelle manquent de précision et d'homogénéité surtout en ce qui concerne les formes légères de cet état assez difficile à apprécier. Selon les auteurs, il y aurait en France, 1 à 2 milliers d'arriérés.

Selon l'importance du retard intellectuel, on distingue classiquement :

- Les idiots : Inéducables

- Les imbéciles : Semi-éducables mais incapables d'indépendance sociale

- Les débiles : Educables

D'autres classements hiérarchiques fondés sur l'utilisation des tests psychométriques et des quotients d'intelligence sont encore employés pour permettre des subdivisions plus fines dans l'arriération mentale.

- COMPARAISON ENTRE LES CLASSIFICATIONS AMERICAINES ET FRANCAISES

pour désigner et classifier les différentes débilitez.

	CLASSIFICATION FRANCAISE	CLASSIFICATION AMERICAINE (Adoptée par l'Organisation mondiale de la santé)	
		Echelles de	
		Wechsler	Teman
80 — 75 — 70 —	débilitez légère : 65 < QI < 80	intelligence limitée : 69 < QI < 80	68 < QI < 80
65 — 60 — 55 — 50 —	débilitez moyenne : 50 < QI < 65	arriération légère : 55 < QI < 68	52 < QI < 67
45 — 40 — 35 —	débilitez profonde ou imbécillitez 30 < QI 50	arriération modérée ou moyenne : 40 < QI < 54	36 < QI < 51
30 — 25 — 20 —	arriération profonde ou idiotie : QI égal ou inférieur à 30	arriération sévère : 25 < QI < 39	20 < QI < 35
15 —		arriération profonde : QI égal ou inférieur à 24	QI égal ou inférieur à 19

L'approfondissement du concept porteur d'handicap mental nous permet donc d'en saisir son poids et sa complexité.

Nous soulignons l'importance qu'il met à jour chez le sujet tant sur le plan de l'efficience que sur celui de l'affectivité.

Et cela, sans oublier que les catégories indiquées ont été créées pour des facilités administratives et qu'il ne faut les utiliser qu'avec beaucoup de réserve.

Au niveau supérieur, se trouvent les DEBILES LEGERS :
Ce sont des déficients de l'intelligence, éducatibles, aptes - après avoir bénéficié d'une pédagogie spéciale - à une vie autonome et à une adaptation au monde normal du travail. Leur quotient intellectuel est habituellement situé entre 0,65 - 0,70 et 0,80 - 0,85. Enfants, adolescents, ils relèvent soit des classes de perfectionnement, soit d'instituts médico-pédagogiques lorsqu'ils présentent des troubles sensoriels, moteurs ou même caractériels. Adultes, ils peuvent s'adapter à un travail normal.

LES DEBILES MOYENS sont des sujets largement semi-éducatibles pouvant aboutir, après rééducation, à une autonomie partielle et à un poste de travail, mais dont on peut prévoir qu'ils auront besoin d'une aide psychologique ou matérielle en fonction non seulement de leur quotient intellectuel qui se situe entre 0,50 et 0,70 mais encore d'autres déficiences telles que : insuffisance motrice, épilepsie, troubles endocriniens, troubles du comportement, etc ... et pour lesquels il faut prévoir des instituts médico-pédagogiques et des instituts médico-professionnels.

Devenus adultes, ils bénéficient, pour la majeure partie, d'un emploi en milieu protégé.

LES DEBILES PROFONDS, quotient intellectuel de 0,30 à 0,50 sont des sujets partiellement éducatibles, relevant d'un traitement en instituts médico-pédagogiques et en instituts médico-professionnels, et pouvant participer à un travail collectif, mais dans des centres d'aide par le travail (C.A.T).

Enfin LES ARRIERES PROFONDS, dont le quotient intellectuel est inférieur à 0,30, sont des sujets seulement adaptables à une certaine vie collective. (1)

La complexité de l'handicap mental par sa référence à l'arriération mentale nous renvoie à la psychiatrie et d'une même manière précise à la politique sociale et économique - c'est le cas où l'handicapé mental présente également d'autres handicaps :

Souvent ces enfants, adolescents ou adultes sont atteints de plusieurs handicaps : cécité, surdité, troubles moteurs, épilepsie, infirmité motrice cérébrale, etc.

"Les arriérations mentales n'excluent pas non plus des troubles psychotiques, et plus ces troubles sont précoces, plus la distinction se révèle difficile". (Dr KOHLER). Le Pr DUCHE relève, de son côté, la fréquence des traits psychotiques de la personnalité chez les arrières profonds et il estime que l'arriération mentale a un rôle favorisant dans l'apparition de ces symptômes.

(1) Michel LEIBOWICZ - Guide des personnes handicapées, de leurs parents et de leurs amis.
Édition J.B BAILLIÈRE, 1978 - 326 p. 20

En ce qui concerne la psychose :

un peu de ce qui a été vu

"Il ne s'agit pas d'une déficience intellectuelle ou de manifestations caractérielles réactionnelles à des facteurs d'environnement, il s'agit d'une organisation pathologique très précoce de la personnalité de l'enfant. Le développement de l'enfant est altéré dans son unité, il se fait de façon dysharmonique. Le potentiel intellectuel peut être normal, mais les fonctions cognitives risquent de se développer de façon aberrante et de retentir sur les acquisitions intellectuelles et la sociabilisation de ces enfants." (Dr Bianca LECHEVALLIER 1971) ;

L'enfant mongolien "trisomie 21 " est classé dans l'échelle des débiles moyens ou profonds. Sur le plan social, tout enfant débile mental doit pouvoir être considéré comme atteint d'une incapacité permanente de 80% si son quotient intellectuel est égal ou inférieur à 0,65, étant entendu qu'un battement de 5 points en plus ou en moins peut intervenir.

En dernière analyse, nous pouvons écrire que la notion "d'handicap mental" est récente. Ce concept n'a pris corps que dans ces dernières années, et comme tel se réfère à l'histoire.

- le Moyen Age identifiait déficience mentale à folie (influence du malin).
- Au siècle des lumières : l'idiot, le simple d'esprit, a remplacé le fou du Moyen Age.
- Au XIXème siècle avec l'essor des sciences sociales le simple est commué en débile.
- Au XXème siècle, apparaît la notion ou l'usage d'handicapé mental.

A ce point de notre travail nous constatons que depuis le Moyen Age et jusqu'à la fin de notre XXème siècle l'existence de la différence est manifeste. C'est une longue errance mais aussi l'affirmation de l'importance et de la complexité de l'handicap mental. Toute cela concourt à contenir la face cachée des finalités qui sous tendent tout projet d'éducation.

Processus qui occulte peut-être en cela la part d'ombre qui préside à la production sociale des établissements de type C.A.T où travaillent côte à côte, des hommes différents, dits débiles moyens et débiles profonds. Ceux là même représentant notre population ciblée. A son égard, compte tenu de la Représentation que des éducateurs se font aujourd'hui de l'handicapé mental, nous serons amenés à partir du corpus constitué, à clarifier l'existence du concept d'EDUCABILITE. Selon Guy AVANZINI, il est constitué de deux courants :

L'un de type NORMATIF qui s'appuie sur des idéaux de type politique, philosophique ou théologique.

L'autre de type DESCRIPTIF qui prend essentiellement en compte les conditions du déroulement de l'action éducative et contribue en cela à l'élaboration scientifique de théories. Un premier point d'accord consisterait à faire se rencontrer ses deux courants sur le postulat d'EDUCABILITE de l'handicapé mental.

Le second point quant à lui, devrait porter sur les MEDIATIONS, autrement dit sur les moyens mis en place pour atteindre l'EDUCATIVITE, que représente par exemple, le TRAVAIL pour le sujet handicapé mental.

Là encore, toute tentative aussi révolutionnaire soit-elle, mérite notre analyse. C'est là, l'enjeu de notre réflexion sur l'handicap mental et le travail.

Avant de définir ce que recouvre le concept de travail il nous apparaît logique de rappeler qu'il s'inscrit sur ce que des auteurs comme KARLIN et LAINE désignent comme étant la scène sociale et politique. (1)

Là où chaque citoyen tient consciemment ou à son insu, un rôle collectif.

Ce concept de "scène sociale et politique" nous conforte à vouloir clarifier :

(1) KARLIN (Daniel), LAINE (Tony). La raison du plus fou Paris, Ed. sociales, 1977, 345 p.

Le champ socio-économique de la loi de 1975 pour les handicapés

Ceci nous incite à étudier ce que signifie la volonté d'insérer les handicapés mentaux par le travail, alors que la valeur de celui-ci est en baisse. A cet égard, il est essentiel de rappeler l'évolution historique de ces trente dernières années qui nous ont conduits au développement industriel et à son déclin, que nous vivons présentement.

Lorsqu'en 1926, de manière expérimentale le premier C.A.T fut créé en Hollande, nous n'en étions pas là. Par contre, en France il faudra attendre 1959 et toujours à LYON pour voir naître Les Ateliers "Denis Cordonnier" à Dardilly, comme premier C.A.T *

En 1963 le professeur LAFON, président de l'UNAR, encourage les différentes associations de parents, à développer la construction des C.A.T, dont le nombre passe de 3 en 1960 à 80 en 1970, pour atteindre le chiffre de 200 en 1974 employant plus de 10.000 ouvriers.

Ces dernières années, le bureau S.E.F du ministère des Affaires Sociales, dans un recensement des établissements pour handicapés adultes datant de Novembre 1981 nous révèle l'existence de 683 C.A.T pour un effectif de 44.526 personnes. L'évolution de la situation de 1978 à 1981 s'est fortement accrue en 3 ans: les résultats donnent à penser que cette progression est loin d'être terminée et que l'on atteindra 100.000 places en C.A.T dans les années 1990. (CF tableau n°1 et 2).

* A l'époque nous étions dans une société de plein emploi et certains pionniers, telle MARIA DUBOST adhéraient à l'idéologie MARXISTE. Le travail gardait toute sa valeur et les futurologues étaient incapables d'imaginer la crise économique dont nous assumons encore aujourd'hui le prix.

S.E.F : Service d'Etudes et de financement

Il nous apparaît intéressant de révéler également, toujours d'après la même source, que l'ILE DE FRANCE, la région RHONE-ALPES et le NORD - PAS DE CALAIS détiennent les capacités les plus fortes, respectivement : 4810 - 4558 - 4272 postes de travail.

A la lecture de ces chiffres, nous ne pouvons nous empêcher de penser et d'écrire; Quelle grande et généreuse idée que d'avoir pu imaginer un jour, qu'un handicapé pouvait prétendre à travailler et concourir, par là, à une reconnaissance sociale.

L'évolution historique l'éclaire fort bien et aujourd'hui exige une aussi grande honnêteté pour que cet acquis ne se retourne pas contre ses bénéficiaires et en fasse des victimes, les pénalise; cela juste au moment où se prend un nouveau virage dans une direction de politique plus développementaliste, philosophique, voire anthropologique.

Tout cela nous pousse à réfléchir sur ce que le travail représente pour les équipes éducatives des C.A.T, à un moment où l'on parle de temps libre, d'horaire à la carte, de nouvelles techniques, de robotique bouleversant l'univers de l'entreprise. C'est à dire où l'on commence à prendre un certain recul par rapport aux formes taylorisées du travail et aux normes sociales qui en furent les conséquences pendant plus de cent ans.

CF -Tableau n°1
Tableau n°2
Pages suivantes

Tableau n° 1

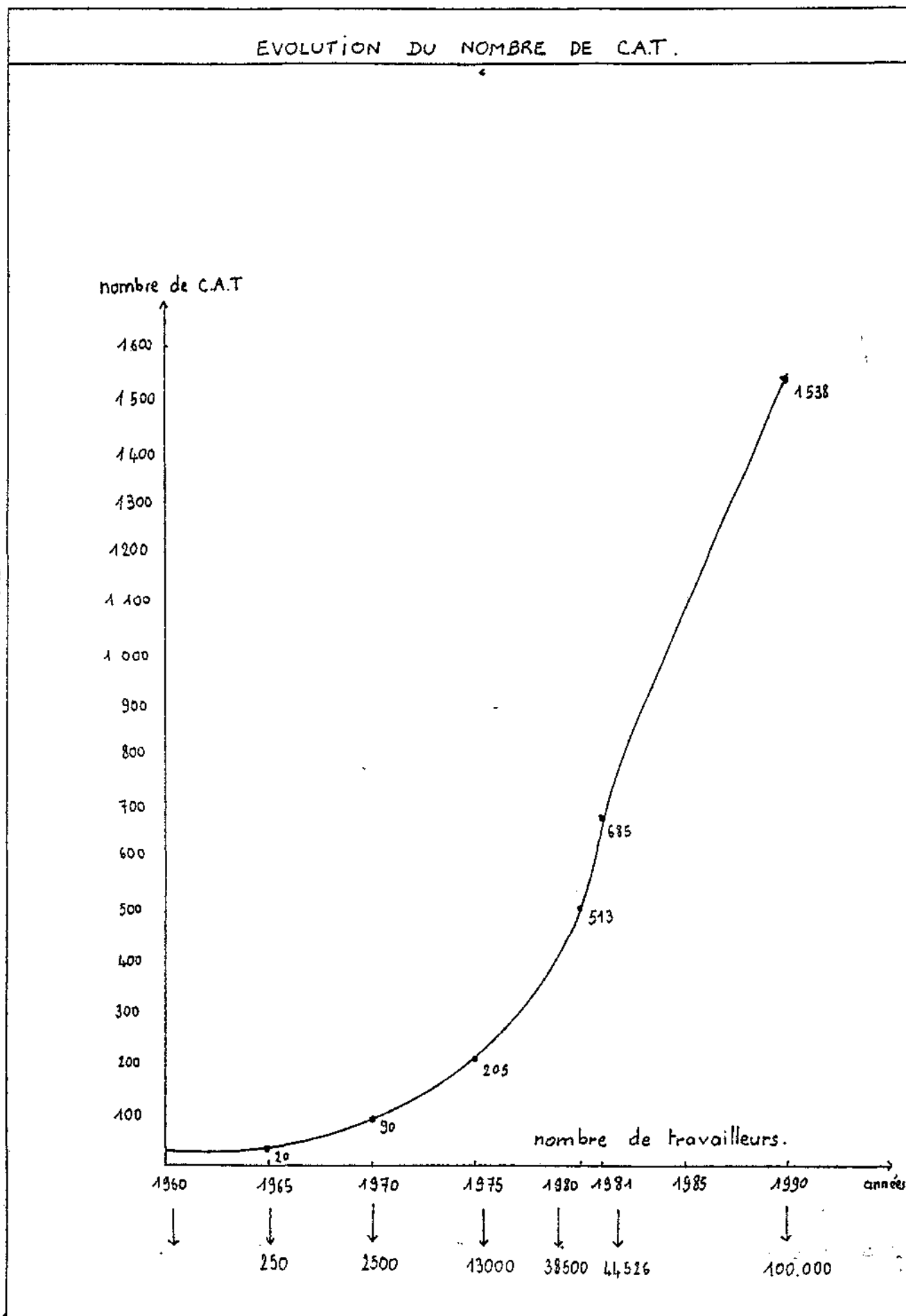


Tableau n° 2

- TABLEAU DE RECENSEMENT DES C.A.T EN FRANCE EN 1981 -				
Région	Nombre d'établissements	Capacité moyenne	Capacité totale	Places en C.A.T pour 1000 ha.
Alsace	12	85	1 018	
Aquitaine	43	65	2 799	0,65
Auvergne	19	61	1 159	1,09
Bourgogne	17	70	1 191	0,88
Bretagne	38	62	2 346	0,75
Centre	31	49	1 508	0,88
Champagne-Ardenne	12	94	1 129	0,68
Franche-Comté	14	74	1 033	0,47
Ile de France	85	57	4 840	0,95
Languedoc-Roussillon	40	61	2 438	0,48
Limousin	12	64	765	1,33
Lorraine	32	66	2 105	1,04
Midi-Pyrénées	33	69	2 266	0,91
Nord-Pas de Calais	38	112	4 272	1,00
Haute Normandie	15	71	1 060	1,09
Basse Normandie	25	79	1 982	0,58
Pays de Loire	36	57	2 034	1,51
Picardie	29	65	1 874	0,71
Poitou-Charentes	23	62	1 417	0,76
Provence-Côte d'Azur	45	57	2 572	0,92
Rhône-Alpes	78	58	4 558	0,66
Corse	1	22	22	0,92
D.O.M	5	34	168	0,10
France entière	683	65	44 526	0,83

B) AXES 3 et 4 : Les contenus et les procédures mises en oeuvre.

Le travail : Un acte de naissance

- Le concept de travail et la définition de
C.A.T

D'après le dictionnaire LAROUSSE, le mot "travail"
est issu de l'étymologie latine :

Tripalium, instrument de torture à trois pieds, servant au
maréchal ferrant pour immobiliser les chevaux, afin de les ferrer

La définition est étonnante et cependant très parlante.
Pourtant, qu'il soit handicapé mental ou qu'il ne le soit pas,
cette phrase d'André MALRAUX, extraite de "La condition humaine"
garde tout son sens pour l'homme :

"Une civilisation se transforme lorsque son élément le plus douloureux -
l'humiliation, chez l'esclave, le travail chez l'ouvrier moderne - devient
tout à coup une valeur, lorsqu'il ne s'agit plus d'échapper à cette humili-
ation, mais d'en attendre son salut, d'échapper à ce travail, mais d'y
trouver sa raison d'être".

"De l'asile à l'usine" d'après l'image choc de M. ZAFIROPOULOS, l'handi-
capé mental trouve-t-il dans le travail au sein des C.A.T sa raison d'être ? que
recouvre le concept de Travail et comment se définissent les C.A.T ? Le travail
par son côté contraignant suscite des attitudes paradoxales, c'est ainsi qu'une
activité librement choisie comme les disciplines sportives du type cyclisme ou
foot-ball se transforme en labeur dès lors qu'elle prend le statut de profes-
sionnel; inversement une activité pénible du type vendanges ou chantier de re-
construction, peut devenir un loisir lorsqu'elle est choisie librement.

A la différence du jeu, le travail engage la personne. On joue pour se distraire, on travaille pour gagner sa vie et subvenir à ses besoins, et à ceux dont on a la charge. Dans le travail il y a notion de sérieux et de responsabilité qui n'existe pas dans la gratuité du jeu; au contraire, on doit rendre des comptes à ses responsables hiérarchiques, à ses clients voire à son public. Le travail implique des rôles définis et un statut social, en cela on mesure dans cette période de chômage la souffrance et la déstabilisation de ceux qui ne trouvent pas de travail.

De même que lorsqu'il est librement choisi en répondant au goût et aux capacités de l'individu il peut être épanouissant, inversement, l'émiettement des tâches tendant vers l'automatisation, la robotique, est cause de troubles psychiques ou psychosomatiques.

C'est ici toute la question de la professionnalisation qui est posée, l'interrogation sur le sens du mot profession, mais aussi de celui du travail.

Etymologiquement, "profession" vient du latin *professio* de *profitéri* : "Déclarer hautement" (1) Pour celui qui a une compétence reconnue, sanctionnée par une qualification la chose est possible. Dans le cas contraire, la proclamation à haute voix a rarement lieu à propos du travail, aujourd'hui en 1985. En effet, d'une part, la désaffectation à l'égard du travail est manifeste. Elle est particulièrement sensible chez les jeunes générations pour qui le travail n'est qu'un moyen de s'assurer un certain niveau de vie. Une enquête du Centre d'Etudes et de Recherche sur les conditions de l'emploi en 1970 déjà donnait les résultats suivants :

- pour 54%, le travail n'est qu'un moyen de s'assurer un certain niveau de vie.
- pour 22%, seul est envisagé l'angle du salaire qu'il procure.
- pour 10%, affirmation qu'il est une contrainte insupportable.
- 14% disent qu'il constitue une valeur en soi.

D'ailleurs dans les années 60, la lecture des ouvrages sur la question parlait de la désaffectation du travail par les jeunes. Renaud SAINSAULIEU (2), notamment, explique pour cette époque le retrait des jeunes face au travail

(1) STILAMY (Norbert) : Dictionnaire de psychologie
Paris, BORDAS, 1980, T.1, 656 p.

(2) SAINSAULIEU (Renaud) : Rapport au travail et identité sociale.
APPROCHES (PARIS) cahier n°39, 3ème trimestre 1983, 119 P.

par le décalage entre l'absence d'intérêt de leurs tâches et leurs perspectives d'action pour plus tard. Mais en fait, la situation a évolué depuis le milieu des années 70, entre autres avec l'apparition d'un large courant culturel d'évolution de la mentalité des femmes au travail sous l'effet cumulé de la scolarisation comparable à celle des hommes. De plus la crise économique de 1971 et la montée du chômage sont venues d'autant plus dramatiser le problème, provoquant pour les jeunes un rétrécissement des marges de manoeuvre pour définir une orientation professionnelle.

La valeur de l'emploi, tend à prendre le pas sur celle de projet personnel, car conclut Renaud SAINSAULIEU, l'avenir paraît lourd de trop de contraintes non maîtrisables.

Aujourd'hui, nous pénétrons donc, dans un monde de contradictions au sujet du travail dont Jacques ELLUL (3) donne deux exemples : Avec l'action des syndicats, on a ramené le travail à sa seule fonction rémunératrice et on a ainsi réduit d'autres possibilités de motivation au travail, avec la multiplication des machines, on a réduit les motivations du travail humain, le rendant moins nécessaire, parfois même inutile. Il devient indispensable de s'orienter dans deux directions :

Redonner au travail humain sa singularité de producteur d'oeuvre où l'homme puisse s'incarner et s'exprimer et susciter un intérêt pour le travail à partir de nouvelles valeurs.

"C'est dans un ensemble de valeurs neuves que l'homme peut redécouvrir des motivations à son travail, mais différentes de ce qu'elles étaient dans les sociétés traditionnelles, et pour un travail également devenu différent".

"Travail différent" "Le travail autrement" en voyons-nous en 1985 pointer les signes ? en réalité nous constatons que le concept de travail, reste en constante recherche d'équilibre entre sa définition première de "tripalium" et sa quête de sens telle que MALRAUX la prophétise dans "La condition humaine".

(3) APPROCHES : Opus cité P. 52

Sans vouloir conclure, il est donc nécessaire que les travailleurs sociaux restent vigilants dans leur analyse du rapport de l'homme au travail, à fortiori en ce qui concerne les handicapés mentaux à la tâche, dans les C.A.T.

CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL :

"Les gestes à 10 sous et la mesure du travail."

Chacun sait que la division du travail en tâches simples permet d'évaluer le rendement de 2 ouvriers placés dans des conditions identiques. Chaque tâche étant standardisée, c'est-à-dire parfaitement définie dans son étendue et dans la manière de l'exécuter.

L'idéologie sous jacente à la mesure du travail, est que personne ne donne le maximum de ses possibilités. Autrement dit, la mesure du travail qui implique des normes de travail et de chronométrage des opérations est contestable.

Markos ZAFIROPOULOS dans son étude (2) dénonce à ce propos la réorganisation du travail dans un C.A.T pour obtenir le meilleur rendement : "Mise en place d'une chaîne de travail où l'activité sera étudiée et décomposée par gestes, parce que c'est maintenant la force de travail qui sera mise en vente directement et non plus, le produit. Les techniciens nouvellement recrutés vont rationaliser les gestes des travailleurs pour en tirer le meilleur rendement. C'est cette suite de gestes qui va être facturée aux industriels."

La directrice du CAT observé confirme les faits en ces termes :

(2) (Markos) ZAFIROPOULOS Opus cité p. 176

"Quand on a de l'entraînement, on décompose en gestes; nous estimons que ça vaut un ou deux centimes le geste, et nous comptons combien il y a de gestes à faire. Par exemple, pour un catalogue, on a calculé qu'il fallait prendre le catalogue, ouvrir le catalogue, prendre la feuille, mettre la feuille reposer sur un autre tas; on a considéré qu'il y avait dix gestes et on a demandé dix ou sept centimes, on demande le prix d'un homme normal."

Assurer le meilleur rendement, c'est assurer la reproduction en série de ce scénario de dix gestes à dix sous qui sera vendu au donneur d'ouvrage, en essayant d'éviter les gestes parasites qui en sortent.

Markos ZAFIROPOULOS ajoute (3) que le travail parcellisé à l'extrême, remplace le travail complexe aboutissant à une production artisanale. Travail parcellisé dont le rythme, la nature et la durée échappent au C.A.T, puisque totalement déterminés par le contrat passé avec le donneur d'ouvrage sur le marché de la sous traitance.

L'industrialisation est ici donc en plein développement !

Constat qui ne manque pas de surprendre et de faire réagir lorsque l'on connaît les textes qui définissent l'existence des C.A.T et leur mode de fonctionnement.

A cet égard, il nous apparaît important de citer en référence la loi n°75-534 du 30 Juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées, notamment son article 30 - décret n°77-1546 du 31 Décembre 1977 (J.O du 12 Janvier 1978).

(3) Markos ZAFIROPOULOS Opus cité p. 176

TITRE 1er : GENERALITES

100 Sous ce titre, il est traité de la vocation des centres d'aide par le travail, du contenu de leur action et de la spécificité qui les marque, des personnes qu'ils sont destinés à accueillir et de l'exercice de la tutelle des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales pour garantir la protection de celles-ci.

110 Vocation des centres d'aide par le travail : Les centres d'aide par le travail ont une double finalité : faire accéder grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes handicapées momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en ateliers protégés; permettre à celles d'entre ces personnes qui ont manifesté par la suite des capacités suffisantes, de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé.

Tout en étant juridiquement des établissements sociaux, relevant à ce titre de l'ensemble des dispositions de la loi relative aux institutions sociales et médico-sociales, notamment de la procédure de coordination des établissements et services qu'elle institue, les centres d'aide par le travail sont simultanément une structure de mise au travail - ils se rapprochent à cet égard d'une entreprise et une structure médico-sociale dispensant les soutiens requis par l'intéressé et qui conditionnement pour lui toute activité professionnelle.

Cette dualité constitue le fondement même des centres d'aide par le travail, aucun des deux aspects ne saurait disparaître sans que la vocation de l'établissement soit gravement altérée.

Deux extrêmes doivent donc être également proscrits :

110-1 Celui d'un établissement qui ne développerait aucune activité productive, et où les personnes accueillies ne seraient pas mises en mesure d'effectuer un véritable travail (voir cependant les nuances qu'il convient d'apporter à cette notion, au paragraphe 120 et 430). Quelle que soit la qualité de l'action éducative qui serait menée dans ce cas, il ne s'agirait assurément pas d'un centre d'aide par le travail et un tel établissement ne saurait être agréé à ce titre ni valoir aux personnes qu'il accueille le bénéfice de la garantie de ressources.

Cela ne signifie pas que des structures d'accueil ne doivent pas être conçues et développées pour des personnes incapables d'exercer l'activité professionnelle minimum requise dans un centre d'aide par le travail ; encore moins que ces personnes doivent nécessairement être renvoyées dans leur famille ou à des formes d'hébergement très lourdes.

Seulement, la gamme de solutions d'accueil avec activités, qu'elles soient proprement thérapeutiques ou occupationnelles à visée d'épanouissement, aptes à répondre aux besoins de ces personnes ne peuvent prétendre relever du statut des centres d'aide par le travail.

110-2 Celui d'une entreprise dans laquelle aucune action de soutien ne trouverait place : on peut craindre alors que les personnes handicapées qui y sont admises ne reçoivent pas l'aide dont elles ont besoin et que le défaut de surveillance médicale ou de soutien psychologique ou socio-éducatif, joint à une exigence de travail excédant leurs capacités physiques et mentales ne porte gravement préjudice à leur santé et à leur épanouissement. L'attention est appelée sur ce point au § 150.

L'absence de soutien dans un établissement peut encore résulter du fait que les personnes admises n'en ont pas besoin.

Dans les deux cas, l'établissement considéré ne justifierait pas du statut du centre d'aide par le travail, sous réserve des nuances apportées au § 121-3 pour le cas de centre d'aide par le travail accueillant des handicapés physiques.

La loi est claire en la matière, elle condamne la prescription "des gestes à 10 sous". Il était important de bien pointer cet éclaircissement sur la question de l'industrialisation des C.A.T et en corollaire du travail répétitif, compte tenu de mon objet de recherche.

en conclusion :

Le C.A.T présente une double structure : A la fois une entreprise qui offre des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel et à la fois un soutien médico-social et éducatif. La finalité étant de faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, des personnes handicapées à une vie sociale et professionnelle et pour certaines à l'atelier protégé, ou au milieu ordinaire de travail. Les frais de fonctionnement de l'établissement et de l'encadrement sont pris en charge en grande partie par un prix de journée. Les travailleurs handicapés perçoivent en plus de l'A.A.H* un complément de rémunération, leur assurant ainsi une garantie de ressources.

NB : Atelier protégé : Structure d'entreprise sans encadrement spécialisé. Le déficit d'exploitation éventuel est couvert par une subvention d'équilibre. La finalité de l'atelier protégé étant de faciliter, grâce à une structure aussi proche que possible de l'entreprise, l'insertion en milieu professionnel ordinaire. Les travailleurs handicapés bénéficient d'une garantie de ressources.

* A.A.H : Allocation Adulte Handicapé

Au 1er Novembre 1985, le montant de l'allocation s'élève à 2.537 Francs mensuel.

Caractéristiques de la population accueillie en C.A.T :

La population n'est pas homogène compte tenu, d'une part de la présence de troubles associés pour 50% d'entre elle : sensoriels, épileptiques, psychomoteurs, d'autre part, en fonction de la genèse du déficit intellectuel et de sa complexité notamment comme nous l'avons vu à propos des troubles de la personnalité. Ceci dit, mises à part les causes organiques, congénitales ou traumatiques, de nombreux auteurs ont également montré que la notion de débilité déborde largement le cadre des facteurs constitutionnels.

D'après Pierre BLANC (4) pour de nombreux ressortissants de C.A.T, la débilité apparaît plus comme le symptôme de carences affectives, sociales et culturelles. S'il est vrai comme nous l'avons vu, qu'historiquement la débilité est une notion pédagogique, on peut concevoir que l'augmentation constante du niveau des exigences socio-professionnelles puisse aboutir, à travers la sélection scolaire et les mutations technologiques, à marginaliser ceux qui en relèvent ?

A cet égard, Pierre BLANC démontre à l'aide d'une enquête de l'INED en 1970 une sur-présentation des personnes classées "débiles moyens" parmi les enfants des familles d'ouvriers et de salariés agricoles. Plus récemment, en 1980 dans sa propre enquête Markos ZAFIROPOULOS, compte tenu de la population prise en charge dans les institutions qu'il a étudiées, diffère de point de vue :

(4) Pierre BLANC Les structures de travail protégé et les populations accueillies .
Travail protégé n°26 4ème trimestre 1982, p. 27

"Mise à part une sensible sur-représentation des enfants de la classe ouvrière dans notre échantillon, nous pouvons conclure, à la lecture des chiffres, qu'il existe une tendance à l'égalité sociale devant la fréquence d'apparition de l'arriération mentale moyenne et profonde lorsque l'analyse est faite du point de vue de l'origine socio-économique des sujets." (5)

Lors du dépouillement de notre propre enquête, nous pourrons comparer les différents tableaux de résultats.

Dès maintenant, nous pouvons écrire que, bien que très hétérogène, la population des travailleurs de C.A.T présente des caractéristiques communes d'inhibition, d'angoisse, d'hyper émotivité, de troubles temporo-spatiaux et d'ambivalence prononcée. Tout ceci implique des degrés d'autonomie sociale très différents et nécessite des actions de soutien individuel différenciés, selon qu'il s'agit de difficultés perceptives, d'adaptation ou de comportement. C'est là que réside une des fonctions de l'équipe médico éducative.

L'encadrement et l'équipe éducative du C.A.T :

Il est constitué par d'anciens ouvriers professionnels ayant pour la plupart suivi une formation d'éducateur technique spécialisé, depuis que celle-ci a été officialisée par le décret ministériel du 16 Janvier 1976. Avec eux se retrouvent des travailleurs sociaux, psychologues et autres techniciens. Sur les uns et les autres, nous reviendrons amplement au cours de l'analyse.

(5) Markos ZAFIROPOULOS - Opus cité

De l'asile à l'usine' p.106

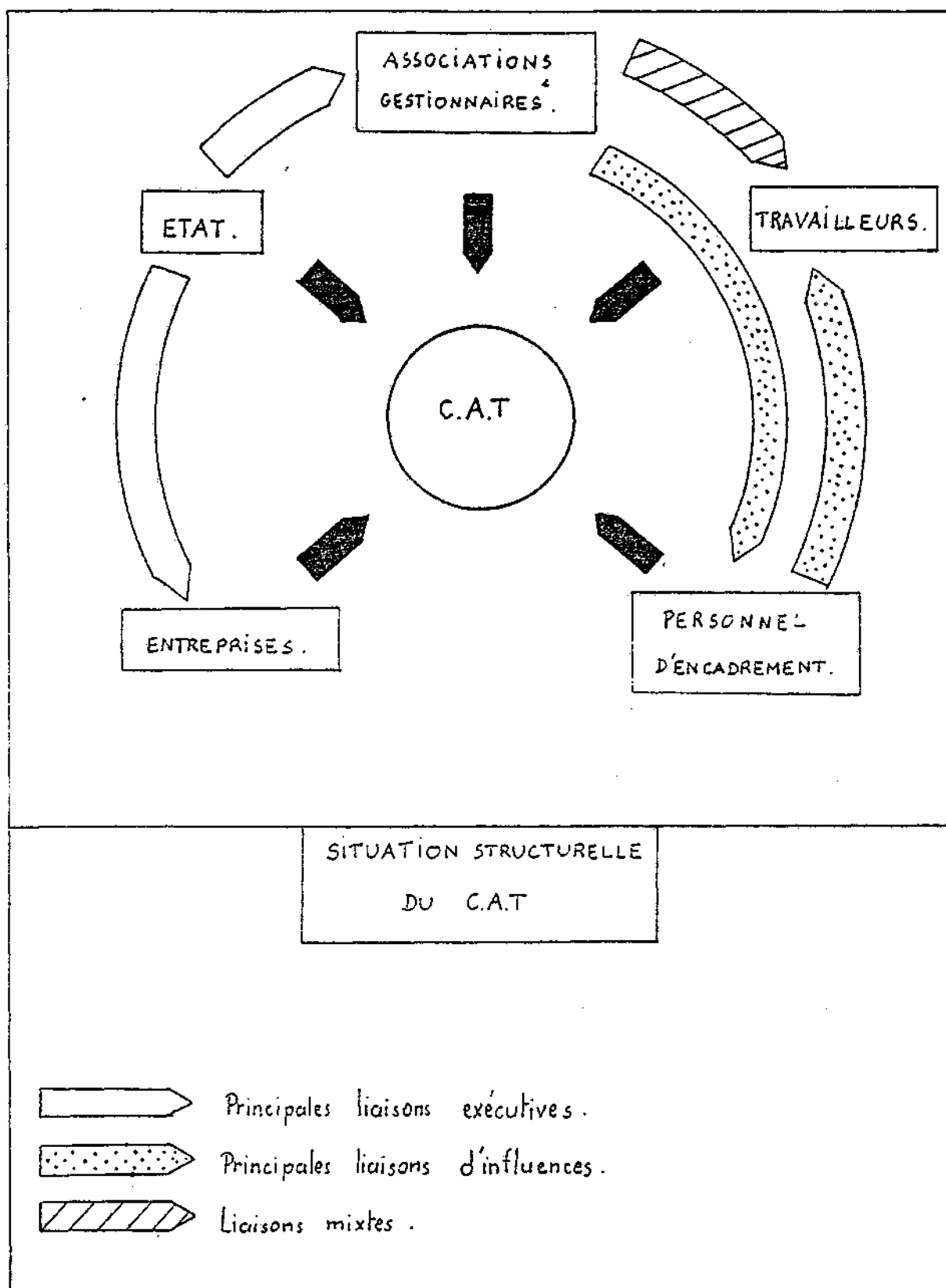
Pour l'instant, il nous apparaît important de pointer que le C.A.T est le lieu d'affrontement de théories et de concepts éducatifs contradictoires de la part des personnels qu'ils soient éducateurs ou techniciens, compte tenu de leurs formations et de leurs pratiques professionnelles antérieures, mais aussi, de leurs conceptions et de leurs représentations propre du travail.

Avec la question de l'enjeu pédagogique et éducatif se pose obligatoirement la question économique. En effet, nous ne pourrions faire l'impasse sur la politique et la dynamique de l'institution C.A.T par rapport à la promotion des travailleurs les plus productifs à même d'être intégrés en milieu ordinaire.

Leur départ risque de pénaliser l'outil de production et représente un prix de journée en moins entraînant une perte non négligeable de la plus value.

A ce propos, la loi d'orientation de Juin 1975 a permis d'opérer un transfert budgétaire au niveau des dépenses d'aide sociale en réduisant d'une part, les charges qui incombent aux collectivités locales et d'autre part, celles qui pèsent sur la production (charges sociales des entreprises) en les faisant émarger au budget de l'état, plus précisément au niveau de l'impôt national.

En contre partie, l'attribution du prix de journée est soumis à un contrôle très serré. Autre contrôle également, c'est celui des associations gestionnaires des C.A.T qui sont à 75% des associations de parents. Le C.A.T représente une réponse institutionnelle sécurisante au devenir de leurs enfants. Elles sont en majorité fédérées en associations nationales qui définissent la politique des établissements.



Elles assurent la gestion et se trouvent en position d'employeur vis à vis des travailleurs et du personnel d'encadrement. Paramètre important dans l'optique de notre objet de recherche.

Autre point déterminant dans notre réflexion; les entreprises qui fournissent des travaux de sous-traitance, (cartonnage, conditionnement, emballages divers, petits assemblages mécaniques et électriques), maintiennent les C.A.T dans une situation économique précaire compte tenu de leur propre fluctuabilité. Du coup, les associations ont développé des groupements d'intérêt économique régionaux afin de régulariser la situation commerciale des C.A.T et ainsi promouvoir leurs fabrications propres, voire des travaux de prestations de services et, du coup, améliorer les prix de vente.

L'adaptabilité des associations gestionnaires des C.A.T et l'affinement des stratégies mis en oeuvre pour, à juste titre, se maintenir sur le marché ne sont pas neutres. (CF le tableau illustrant la situation structurelle des C.A.T).

La pression de la compétitivité mobilise comme nous l'avons vu dans certains C.A.T des procédés didactiques inspirés du béhaviorisme :

Pour mémoire nous citerons ici la nom de SKINNER (Burrhus Frédérick) psychologue et psycho-linguiste Américain né en 1904. En partant de l'observation du comportement animal, SKINNER élabore une théorie de l'apprentissage dont l'application pratique est l'enseignement programmé. Pour ce faire, il a emprunté deux idées au béhaviorisme (1).

D'une part, l'inutilité d'expliquer le comportement par référence à la "vie intérieure" d'un sujet, cette notion ne reposant que sur des hypothèses mal fondées, et n'ayant pas de valeur explicative.

D'autre part, pour lui, il faut se limiter à l'observation du comportement visible dans sa relation avec le milieu, sans se préoccuper du fonctionnement organique, en particulier nerveux et hormonal. Seul est important "l'organisme comme un tout". Comme PAVLOV (1849-1936), il ne s'attache uniquement qu'au conditionnement du comportement par le milieu.

(1) Béhaviorisme : Human behavior : comportement humain

Pour lui à toute réussite correspond une récompense qui vient renforcer le comportement du sujet. C'est là, ce que d'aucuns ont appelé : "le comportement opérant" . Si l'on peut aisément saisir l'intérêt pédagogique d'une telle méthode, notamment si elle est associée à d'autres moyens, on ne peut pas en sous estimer les limites et les risques.

Dans son ouvrage : "Par delà la liberté et la dignité" (1971), SKINNER écrit que la fonction ultime du psychologue, serait de déterminer quelles doivent être chez l'homme les conduites "pertinentes" du point de vue de l'intérêt de la société et de les imposer aux citoyens par des "programmes de renforcement". Dans une telle perspective ajoute-t-il des notions comme celles de liberté et de dignité humaine ne peuvent être que perturbatrices, puisqu'elles conduisent à remettre en question les principes scientifiquement établis (1). Liberté, c'est le plus joli mot de la langue Française, mais nous, justement nous croyons qu'être libre ça ne se donne pas, ça s'apprend et ce pas dans les "programmes".

A l'opposé du béhaviorisme, des auteurs autorisés tel Henri BISSONNIER (2) professeur à l'université de LOUVAIN, concourt depuis 1935 à partir d'une pratique de terrain, à défendre les droits des personnes handicapées. Pour lui, les C.A.T trop souvent proposent des travaux où la répétition indéfinie des mêmes automatismes déprécie la personne et lui renvoie la conviction d'incapacité à créer, à réfléchir, à choisir, à discerner dans tout ce qu'engendre ce pseudo travail.

Il affirme que cela va à l'encontre de la prise de conscience du handicap chez un handicapé quel qu'il soit. Prise de conscience, qui ne peut être que bénéfique, si elle est accompagnée d'une prise de conscience des capacités, des richesses subsistantes, des compensations qu'un tel handicap permet.

(1) SILLAMY (Norbert) Opus cité page 1110

(2) BISSONNIER (Henri) l'adulte handicapé. Questions et propositions pour sa vie.

Fleurus, 1977 290 p.

Parmi ses richesses subsistantes il y en a une qui nous apparaît comme fondamentale, celle de la ressemblance, et notre thèse va consister à en argumenter le droit. En effet, si les droits de la différence sont acquis et reconnus, les droits de la ressemblance quant à eux, restent à être démontrés. Pour ce faire, nous parlerons de la mémoire des origines de l'homme, contenue dans sa renfermetude.

C) FINALITES ET ANTHROPOLOGIE

- La ressemblance : la renfermetude

"La longue renfermerie de l'homme"

Pour Fernand DELIGNY, "la longue renfermerie de l'homme" illustre l'image d'un palimpseste sur lequel l'agir pour le corps, serait ce que sont "les mots écrits l'un sur l'autre" pour l'esprit. C'est aussi l'existence de deux mémoires :

celle pour attendre de type animal, et celle pour apprendre, de type mémoire de l'homme.

D'après DE QUINCEY, la mémoire serait un palimpseste. Un mot qui est toujours écrit sur l'autre et notre mémoire contiendrait notre passé.

Qu'en est-il pour l'handicap mental ? Pour l'autisme ?

L'immuable et sa "Grande renfermerie" ne joueraient-ils pas pour "l'agir" et le corps selon DELIGNY, ce que les mots font pour l'esprit ?

Dans les deux cas, il faut, nous semble-t-il, à tous coups, certains stimulants pour provoquer, remuer la tourbe qui sédimente tout notre passé, enterré au fond de notre mémoire que pourrait être ce palimpseste.

Palimpseste, mot très riche :

Il l'est de plusieurs écritures superposées qui se cachent et se renouvellent perpétuellement. Ainsi donc, aurions-nous une espèce d'édifice, de textes écrits l'un sur l'autre. C'est peut-être là l'histoire de la littérature, mais d'abord, n'est-elle pas celle de l'homme ? de la symbiose dans laquelle comme le dit F. DELIGNY vivent l'homme et l'humain. Pour cerner ce phénomène nous allons tenter de forger le concept de "RENFERMETUDE".

LE CONCEPT DE RENFERMETUDE

La présentation de ce concept, telle une fenêtre éclairée le long d'un couloir obscur devrait mettre en lumière le caractère singulier de la geste fossile.

Celle-ci comme le précise le suffixe 'TUDE' de Renfermetude, nous renvoie à "un état de".

Par là, la geste fossile diffère de "l'homme classique" qui se voudrait clarté, ordre et harmonie dans le comportement et la pensée. Tragiquement, elle ne lui renvoie qu'une image de l'homme de l'abîme, de l'inachevé, peut être même qu'un cri ?

Il en est ainsi de l'anamnèse du visible d'un paysage perdu d'avant mémoire, qu'est celui des archétypes Jungiens et de l'archéopallium.

D'après le médecin anesthésiste, chef de l'hôpital de BRUXELLES que nous avons consulté ; le MENS et le SOMA sont des opposés complémentaires.

Le Mens est formé d'un ancien cerveau et d'un nouveau cerveau dénommé : archéopallium et néopallium. L'archéopallium représente l'ancestralité génétique avec les archétypes Jungiens - pour rappel JUNG (1)1875-1961, au cours de ses nombreux voyages en Europe, en Afrique du Nord, au nouveau Mexique, au Kenya et en Ouganda, aux Indes et ailleurs, étudia les contes, les arts, les rites, les mythes primitifs, les religions orientales et les doctrines ésotériques comme l'alchimie. Il y retrouva les schémas éternels de l'âme humaine, tels qu'ils s'expriment dans toutes les oeuvres d'imagination et les croyances jusqu'aux rêves. Cela le confirma dans l'idée que l'humanité possède un fond commun universel qu'il nomma "inconscient collectif producteur "d'archétypes", images et symboles indépendants du temps et de l'espace.

JUNG distingue trois niveaux dans la psyché :

- LA CONSCIENCE

- L'INCONSCIENT PERSONNEL : Ensemble de souvenirs perdus, de représentations ou impressions pénibles refoulées, de désirs confus.

(1) SHILAMY (Norbert) Ous cité p. 642

- L'INCONSCIENT COLLECTIF : Constitué par les instincts et les archétypes c'est-à-dire un ensemble de contenus universels, apparaissant régulièrement en tous lieux. Cet inconscient collectif exprime sous une forme imagée les tendances que ne perçoit pas la conscience. C'est le cas par exemple de l'attirance pour les quatre éléments : l'eau, l'air, la terre, et le feu, que nous avons utilisés dans le questionnaire et sur lesquels nous reviendrons. Nous en ferons de même pour les formes et les lignes au cours de l'analyse.

L'archéopallium est focalisé dans le diencéphale, lui même constitué par le thalamus et l'hypothalamus. Ce dernier est le grand chef d'orchestre des réactions affectives, de l'auto-défense, de toute l'architecture hormonale et de plus, possède un des centres du sommeil.

Le néopallium se trouve placé essentiellement dans la substance grise du cortex et dans le "locus NIGER" pour l'élaboration des mouvements automatiques.

L'archéopallium contient les trésors de l'entité humaine. Il est dépositaire des activités fondamentales multiples, telles que les réactions affectives, les évasions culturelles et créatrices, les archétypes junguiens mythiques. Il travaille constamment en plus ou en moins, avec le néopallium, pour constituer à tous moments la psyché de l'individu.

Le néopallium et l'archéopallium récupèrent tous les deux dans le sommeil profond. Mais, au moment du sommeil paradoxal*, l'archéopallium momentanément libéré du néopallium, siège à l'état "éveillé" de l'inconscient il induit alors au moyen du rêve "le conscient" endormi, qui est à ce moment plus perméable, et moins inhibiteur. C'est l'illustration du phénomène évident d'une manifestation nécessaire pour l'équilibre mental de l'homme.

* Sommeil paradoxal : 5ème phase du sommeil, phase d'activité où l'on rêve et qui est en même temps la plus profonde. Cycles qui évoquent une intense activité à l'EEG.

Cette digression sur le terrain de la médecine nous permet d'éclairer en partie le concept de renfermetude : état, où siège la mémoire des origines, dans lequel comme l'affirme F. DELIGNY l'humain et l'homme vivent en symbiose.

Une image qui illustre la symbiose et ses avantages pourrait être le mariage des champignons et des algues unicellulaires. Seuls, ils ne peuvent vivre dans certains endroits, mais en symbiose ils deviennent les lichens : lesquels s'accommodent des sites les plus inhospitaliers, endurent les froids polaires, les chaleurs tropicales et les longues périodes de sécheresse des déserts. Phénomène remarquable sur l'ouverture du champ des possibles pour l'être au monde et l'avancée dans cet espace de communication avec l'autre dit, handicapé mental.

A cet égard, pour compléter le concept de renfermetude et confirmer sa liaison avec les archétypes Jungiens il nous apparaît décisif de citer F. DELIGNY lors de nos échanges en Mai 1984 à MONOBLET dans les Cévennes (2)

- Les baleines chantent, les pigeons discutent, les abeilles font de la physique... l'homme n'est pas le seul animal savant.

Pour F. DELIGNY l'être humain, évoque une espèce, la race, les racines spécifiques donc animales de l'homme :

"Le faire et l'agir, est une bonne formule, on peut dire que c'est bien trouvé de distinguer les deux choses, en effet, ça se distingue fort bien quand on a affaire à des gamins autistes. Si on poursuit un peu la démarche on tombe sur l'existence de deux mémoires."

(1) DELIGNY (Fernand) 50 ans d'asile

2ème partie C. CHALAGUIER p.33 à paraître Ed. PRIVAT

- La mémoire pour attendre - La mémoire pour apprendre :

"Un type de mémoire animale et un type de mémoire de l'homme qui sont tout à fait différents, la mémoire animale étant d'attendre, si on peut dire, et la mémoire de l'homme étant d'apprendre, ce qui est tout à fait autre chose et "faite pour apprendre" c'est la mémoire pour apprendre ! Et ça apprend beaucoup, ça apprend bien !

Mais il est flagrant qu'un gamin autiste, qui n'est pas d'une autre espèce, a une forme de mémoire tout à fait différente de la mémoire d'un gamin qui parle. C'est tout à fait une autre mémoire. Une mémoire où rien ne s'oublie. On dirait que ce qui compte au niveau des gestes, ce qui distingue l'agir du faire, c'est que les gestes d'agir, semblent bien être agis, sous l'impulsion, disons, d'une certaine mémoire, et que l'agir n'a pas d'autre but que celui-là. Je veux dire que l'agir n'a pas pour fin le sujet ou l'individu ! Il n'a pour fin que de satisfaire à la mémoire. C'est à dire, si ça a été repéré là, c'est là que ça est, cinq ans après, c'est toujours, c'est là. Et puis, une fois la chose est revenue là où elle a été repérée, tout va bien ! Rien d'autre ; ce qui est une mémoire."

Les observations de F. DELIGNY, comme nous l'écrivons plus haut, illustrent précisément l'image d'un palimpseste, dans lequel l'agir pour le corps, serait ce que sont les mots écrits l'un sur l'autre, pour l'esprit.

De même F. DELIGNY * confirme la symbiose de l'homme et de l'humain à travers les archétypes de JUNG notamment pour l'eau, lorsqu'on l'interroge :

Question : Que pensez-vous de l'importance de l'eau ?

* Entretiens avec F. DELIGNY : MONBLET Avril 1984
CAILLOT Arthur J.M - CHALAGUIER Claude - JOUVENET L.P

F. DELIGNY : - Bon ! Prenons l'eau : nous allons penser, nous, que l'eau, c'est pour boire, ou l'eau, c'est pour ...ça n'existe pas dans le mode de pensée autiste, il n'y a jamais assez de "pour". Ce qui n'empêche pas qu'il y a un attrait extraordinaire pour l'eau. Mais y a pas besoin de "pour" ! l'attrait envers l'eau joue d'une manière spécifique, c'est à dire de la même manière que chez les termites qui vont forer cinquante mètres dans le sable, pour trouver de l'eau ! C'est pas intelligent un termite, enfin c'est pas ... Relisez Fabre, relisez tous les gens qui s'occupent d'insectes, c'est faramineux, comme intelligence, c'est fantastique ! Bon ! pourquoi voulez-vous qu'on n'en ait pas hérité du tout ? Bizarre cette casure entre un castor et ... Imaginez-vous qu'un petit castor, petit est encore aveugle. Vous le mettez de côté, et puis hop ! Vous chopez une femelle. Les yeux fermés, elle a rien vu ! Vous la mettez de côté. Trois, quatre générations comme ça, et à la cinquième génération, vous sortez le petit et vous le mettez au bord du lac : trac ! Il vous fait une hutte, une digue, impeccable ! On ne peut pas les faire, les digues comme ça, qui laissent toujours le niveau de l'eau, et ces huttes, on ne peut pas les faire ! c'est de l'agir.

Allez voir chez les guêpes, c'est fantastique et je me suis dit que là, consciencieusement, c'était pas possible qu'il y ait l'espèce animale, et que, brusquement, arriverait une espèce complètement dépourvue, de ça. Ca va pas, c'est pas possible, c'est pas pensable."

Dans cet ordre d'idée F. DELIGNY nous stimule pour progresser dans cet espace de communication entre l'handicapé mental et l'éducateur. Mais par là, c'est aussi "l'ailleurs" qu'il nous révèle et à travers le concept de "renfermetude" il nous parle de la geste fossile, mémoire des origines.

A partir de la méthodologie mise en place et de l'analyse des matériaux recueillis, il nous appartiendra d'en vérifier l'existence, et par voie de conséquence de fournir des arguments, favorisant l'accès, au travail créatif pour les handicapés mentaux.

CONCLUSION de la première partie

Le travail, qu'il prétende être créatif ou bien qu'il ne le soit pas, représente dans les deux cas pour l'handicapé mental une conquête.

Il va de soi à l'issue de cette première partie, traitant de l'handicap mental, que nous avons soulevé beaucoup plus de questions, que nous n'en avons résolues. Cependant, si nous sommes convaincus que l'intégration sociale de l'handicapé mental passe par le travail, nous affirmons que la restauration de son image sociale est tout aussi importante et mérite notre vigilance.

En effet, au risque d'être à contre courant de la pensée actuelle en la matière, compte tenu de notre conviction quant aux droits de la différence, nous pensons qu'il faut proposer une alternative au travail répétitif des handicapés mentaux dans les C.A.T. Ceci d'autant plus, lorsqu'on relève dans des revues spécialisées telle que celles du C.T.N.R.H I des positions aussi extrémistes que nous évoquons à propos de 1919 (Charles RICHET) et 1935 (Alexis CARREL) sur la notion de différence. Aujourd'hui en 1987 la scission inévitable de ceux que l'on nomme les "Rationalistes productivistes" et par ailleurs les "idéalistes naturalistes" reste de mise.

Les uns sous la plume de Michel FONTAN (1) confortent les positions des spécialistes de la rééducation inféodés par les considérations économiques lorsqu'il écrit :

"Il importe de savoir si les personnes handicapées gardent quelques atouts pour être participants à la vie économique du pays ? A ce titre, l'instant paraît bien venu de mettre l'accent non plus sur le versant déficitaire de la personne handicapée, mais sur ses ressources originales".

Jusque là nous serions d'accord, seulement voilà, il rajoute :

"Des handicapés moteurs surcompensent leur défaut cinétique par des affinements sensoriels.

(1) FONTAN (Michel) Quel travail pour quels handicapés

Editorial C.T.N.R.H.I (Paris) n°33, Février Mars 1986.

Nombre de déficitaires sur le plan cognitif ont des facilités à assurer un travail répétitif. La précision des obsessionnels les rend inégalables dans les travaux méticuleux. Le besoin du regard des autres, des hystériques leur permet d'exceller dans les activités en vue, surtout si elles sont théâtralisables. Les handicapés ne le sont pas pour toutes les activités.

Plus que jamais, l'emploi reste un des soucis de notre groupe social, l'instant paraît donc indiqué pour pointer quelques facettes vives des interfaces du handicap et du travail aujourd'hui" (Sic)

Nous ajouterons que ce monde là rejoint un texte de 1943 où sous le gouvernement de VICHY, on pouvait lire :

"Le débile mental montre un rendement professionnel en fonction de son quotient intellectuel. Dans les niveaux les plus élevés, il peut encore faire un ouvrier ou un artisan qualifié. Dans les niveaux les plus bas, un robot dressé à une fonction simple. L'avantage des débiles réside dans leur soumission, le débit régulier de leur automatisme, leur fidélité canine. La taylorisation du travail s'applique parfaitement à eux et ils sont capables de se plier à des besognes qui répugnent à des ouvriers normaux ..."

VICHY 1943; C.T.N.R.H.I 1986 c'est pratiquement la même confusion.

Aussi, a-t-il été aisé à l'aide de la grille des quatre axes proposés de décrypter :

Les finalités, les représentations, les moyens mis en oeuvre et les procédures didactiques que nous devons proscrire, si nous voulons maintenir les droits de la différence, et prétendre avancer dans la compréhension des droits de la ressemblance. En cela, la présentation du corpus constitué et son analyse pour atteindre cet objectif devraient y contribuer.

BIBLIOGRAPHIE DE LA PREMIERE PARTIE

OUVRAGES :

- ARCHER (Georges), SERIEYX (Hervé), L'entreprise du 3ème type
Paris, le Seuil, 1954, 222 p.
- AVANZINI (Guy), Introduction aux sciences de l'éducation.
Toulouse, Ed. Privat, 1976. 200 p.
- AVANZINI (Guy), Histoire de la pédagogie du 17ème siècle à nos
jours. Toulouse, Ed. Privat, 1981. 395 p.
- BARTHES (Roland). L'empire des signes. Paris, Ed; Flammarion, 1980.
- BINET (Alfred) et SIMON (Théodore). Les enfants anormaux
Toulouse, Privat réédition 1978
- BISSONNIER (Henri). L'adulte handicapé : questions et propositions
pour sa vie. Paris, Fleurus, 1977. 290 p.
- BOSSU (Henri), CHALAGUIER (Claude). L'expression corporelle :
approche méthodologique, perspectives pédagogiques. Paris,
Centurion, 1974. 222 p.
- CAILLOT-ARTHAUD (Jean-Michel) CHALAGUIER (Claude) JOUVENET (Louis-Pierre)
F. DELIGNY, 50 ans d'asile. Toulouse Ed. Privat 1988. 220 p.
- CARREL (Alexis). L'homme, cet inconnu. Paris, Plon, 1935. 439 p.
- COMPAIN (Jean-Pierre). Ti-Jean mon Jean : nouvelle suivie de notes
chantées, déchantées et rechantées de l'Oeuvre d'Emmanuelle. La Roche sur Yon
Le Cercle d'or, 1981. 95 p.
- DELIGNY (Fernand). Le croire et le craindre. Paris, Ed. Stock,
1978. 266 p. (collection les Grands auteurs).
- Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire
Librairie Hachette et Cie 1887
- JUNG (Carl). Les types psychologiques. Genève, Georg, 1968
- KARLIN (Daniel), LAINE (Tony). La raison du plus fou. Paris,
Ed. Sociales, 1977. 345 p.
- KOHLER (Claude). Déficiences intellectuelles de l'enfant.
Paris, P.U.F, 1954
- LEGENDRE (Pierre). La passion d'être un autre. Etude pour la danse
Paris, Seuil, 1978. 220 p.
- LEIBOVICI (Michel). Guide des personnes handicapées, de leurs parents
et de leurs amis. Editions J.B Baillières, 1978. 326 p.

LEROI-GOURHAN. le geste et la parole T2. Paris, Albin-Michel, 1984.

MALRAUX (André). La condition humaine, Paris, Ed. Gallimard 1982. 495 p.

PERRON (René) ZAZZO (René). Les débilites mentales. Equipes H.H.R.
Ed. A. Colin, 1969

PETERS et WATBERMANN. Le prix de l'excellence
Paris, Interéditions, 1983.

RICHELLE (Marc). B.F Skinner ou le péril béhavoriste.
Bruxelles. Ed. P. Margada 1977. 262 p.

SAINSAULIEU (R.). L'identité au travail. Paris, Presses de la fondation
nationale des Sciences Politiques, 1977. 487 p.

SYLLAMY (Norbert). Dictionnaire de psychologie. Paris, Bordas,
1980. T.1 656 p.

ZAFIROPOULOS (Markos). Les arriérés : de l'asile à l'usine
Paris, Payot, 1981. 271 p. (Médecine et société).

REVUES - ETUDES - TRAVAUX - CONFERENCES -

DE LA PREMIERE PARTIE

ALFANDARI (E.). Institutions sociales C.A.T. Conditions de fonctionnement et rapports avec les travailleurs handicapés. (Conseils des familles des centres de rééducation). Revue trimestrielle de droit sanitaire et social (Paris), n°69, Janvier-Mars 1982.

BLANC (Pierre). Les structures de travail protégé et les populations accueillies. Travail protégé n°26 - 4ème trimestre 1982.

DAHAN (G.), LOUBAT (J.R). Etude micro-sociologique d'un C.A.T Relations (Lyon, C.R.E.A.I.), n°31, Avril 1983, p.5.

DELIGNY (Fernand). Entretiens de Monoblet. Avril 1984.

DELIGNY (Fernand). Le moindre geste, tiré à part de Jeune cinéma n°55 1973

DREVET (Annick). Les origines corporelles de la culture, bulletin d'atelier n°3 C.R.E.A.I. Rhône-Alpes, Novembre 1984.

ELLUL (Jacques), Rapport au travail et identité sociale. Approches, Paris, cahier n°39 - 3ème trimestre 1983, 119 p.

Etudes et législation :

L'année des handicapés et après ? Dossiers pour notre temps (Paris), n°10, septembre-octobre 1981.

Arrêté du 10 Juin 1983 relatif à la création du Comité de liaison pour l'insertion des personnes handicapées ou dépendantes dans la ville et l'habitat et arrêté portant nomination à ce comité. J.O -NC, 151 Juillet 1983, p60-67.

Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 Mars 1966. Annexe 10 fixant les dispositions particulières aux personnes des établissements et personnes handicapées adultes. Agréé par l'arrêté ministériel du 25 Mars 1982. B.O.S.N.S. 82/21.

Institutions sociales et médico-sociales. Loi n°75-535 du 30 Juin 1975 et textes règlementaires concernant les institutions et leur gestion. J.O. (Paris), fascicule n°1450, 1981, 163 p.

L'intégration des personnes handicapées et la loi : quelques réflexions au regard des législations européennes : exposé aux journées d'études, Lyon, 1982. C.T.N.E.R.H.I. (Paris), n°18, 1982.

Loi n°75-534 du 30 Juin 1975 et ensemble des textes réglementaires concernant la formation et l'emploi des personnes handicapées. Classement analytique et chronologique. Textes relatifs aux C.A.T. J.O (Paris), fascicule n°1494, 1981, 375 p.

40 mesures en faveur des personnes handicapées. A.S.H. (Paris), 25 Décembre 1982.

Respecte-t-on les droits du déficient mental ? Compte-rendu du 7ème congrès mondial de la ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux. proclamation de la déclaration des droits du déficient mental assortie d'une série de questions d'un groupe de travail de la ligue. Courrier de l'UNESCO (Paris) Juin 1981.

Loi d'orientation 30 Juin 1975 : personnes handicapées. Montpellier, Ed. Actif, 1975.

FONTAN (Michel). Quel travail pour quels handicapés
Editorial C.T.N.R.H.I Paris n°33 Février-Mars 1986

LAFON (Rémy) . mise au travail des débiles profonds adultes
sauvegarde de l'enfance n°4, Avril 1963.

Le Monde du 21.10.1982, L'AFFAIRE DU CORAL

Le Monde du 8.7.1984, Claire BRISSET, l'enfant au regard perdu,
trouble psychique ou anarchie chromosomique ? on ne sait pas d'où
vient l'autisme.

RICHEL (Charles). La sélection humaine, le pays de France, Paris, 1919.

SAINSAULIEU (Renaud). Rapport au travail et identité sociale.
Approches Paris, cahier n°39 3ème trimestre 1983, 119 p.

Vivre ensemble. Rapport de la Commission de développement des responsabilités locales, présidée par O. GUICHARD (Rapport Guichard). 2 T. Paris, La Documentation française, Septembre 1976.

Le déficient mental et ses possibilités de travail. Psychocinétique et motivation (ce que peuvent faire les éducateurs techniques pour créer des conditions favorables au travail du déficient mental souvent angoissé et passif dans l'atelier). Travail protégé, (Montreuil), n°92, 1981.

Un emploi pour les travailleurs handicapés : colloque organisé par le Ministère du travail. A.S.H. (Paris), 13 Février 1982.

Une expérience de mise en place de soutien en C.A.T. Une dynamique d'insertion sociale et professionnelle à Grande Synthe. Epanouir (Paris) n°118, 1982.

Les handicapés et le travail. ANDESI, n°29, 1978, 56 p.

Handicaps et emplois : travailler ou vivre d'allocations ?
les aides techniques et l'autonomie dans le
travail
l'insertion professionnelle.

Réadaptation (Paris), n°289, 1982.

40 mesures en faveur des personnes handicapées (Conseil des Ministres du
8.12.1982). A.S.H (Paris), 25 Décembre 1983.

40 mesures en faveur des personnes handicapées. MINISTRE DES AFFAIRES
SOCIALES et de la SOLIDARITE NATIONALE. A.S.H. (Paris), 8 Décembre 1982.

Politique en faveur des personnes handicapées : loi d'orientation du
30 Juin 1975 et bilan. A.S.H. (Paris), n° spécial (supplément au n°1200),
7 Mars 1980.

Le travail de la personne handicapée mentale (formation professionnelle,
nature du travail, contribution à la vie économique). Epanouir (Paris),
n°127, 1983.